www.ville-nogentsurmarne.fr

nogent

le magazine

Septembre 2009 n° 55

Dimanche 6 septembre

Le Village des Associations :

le rendez-vous de la rentrée

Nogent sur Marne

Les marchés de Nogent-sur-Marne

Les Marchés de Nogent
Les goûts d'antan, Cuisinés au présent

Sommaire

La rentrée en pages
> 7 (scolaire),
> 47-55 (associations),
et > 73 (santé).

Édito	4 > 7
Les faits marquants	9 > 15
La Ville avance	16 > 25
Développement durable	27
Le coin des jeunes	29 > 33
Le coin des seniors	34 > 35
Devoir de mémoire	37
Acteurs économiques	39 > 43
Vivre et sortir - Culture-loisirs	44 > 57
Vivre et sortir - Sports	58 > 61
Démocratie locale	63 > 69
Bouche à oreille	71
Prévention et santé - grippe A : les conseils	73
Carnet	74

Le numéro 56 de Nogent le magazine paraîtra début novembre 2009.

Attention aux faux démarcheurs pour la publicité dans Nogent le magazine et le Guide de la Ville. Seule Evelyne Gustin-Botton est habilitée à prendre vos ordres d'insertions. Pour tout problème n'hésitez pas à la contacter au service communication de la Ville au 01 43 24 63 95.

Reproduction interdite
La reproduction de tout ou partie de Nogent le magazine pour un usage collectif ou commercial, sans l'autorisation préalable de son auteur, est passible de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende, conformément aux articles 335-2 et 335-3 du Code de la propriété intellectuelle relatifs à la contrefaçon.

Un grand merci à nos annonceurs et à leur confiance.

Ils ont contribué à hauteur de 99,97 % à l'édition et à la diffusion de ce magazine.

Nogent le magazine est édité par la Ville de Nogent-sur-Marne - 01 43 24 62 00. Service communication, 4 rue du Maréchal Vaillant 94130 Nogent-sur-Marne - Tél. : 01 43 24 63 40 - Fax : 01 43 24 63 97 - Directeur de publication : Jacques J.P. Martin. Rédaction : Maïté Fardel, lemagazine@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 92 - Mathieu Génon, photos-reportages@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 47 - Dorothée Grare, lesite@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 87 - Rubrique "Acteurs économie" : Evelyne Gustin-Botton. Rubrique "Vivre et sortir" : Caroline Clémençon - 01 43 24 63 91 - com.culture@ville-nogentsurmarne.fr. - Publicité - Fabrication : Evelyne Gustin-Botton - 01 43 24 63 95 - lapublicite@ville-nogentsurmarne.fr. Crédit photos : Mairie de Nogent - Créa'3P - Création - Maquette : Créa 3 P - 01 43 24 37 79 - Impression : Imprimerie Léonce Déprez - 03 21 52 96 20. Tirage : 19 000 exemplaires. Dépôt légal : 2ème semestre 2009.

Edito

L'élection de Jacques J.P. Martin et de Jean-René Fontaine validée le 10 juillet par le Conseil d'État

Le 10 juillet 2009, un arrêt du Conseil d'État a annulé le jugement du Tribunal administratif de Melun de 2008 qui avait, suite à un recours, déclaré inéligibles pour un an Jacques J.P. Martin et Jean-René Fontaine. Leur élection de 2008 est donc validée. Nogent le magazine a rencontré Jacques J.P. Martin pour connaître ses réactions à ce sujet.

Nogent le magazine : Quelle a été votre première réaction quand vous avez appris la décision du Conseil d'État validant votre élection ?

Jacques J.P. Martin : Tout d'abord, cela a été pour moi un soulagement, car notre ville ne méritait pas une année d'incertitude avec une « épée de Damoclès » au-dessus de la tête. Face aux gesticulations de certains élus de l'opposition qui, largement battus en mars 2008, imaginaient déjà de nouvelles élections, il n'a pas toujours été facile de travailler sur les dossiers en cours importants pour l'avenir de Nogent. Mais, j'ai toujours été confiant car je sais ne rien avoir à me reprocher, tout en mesurant le risque d'une décision défavorable.

Je suis plus que satisfait du résultat de cette procédure. Je le suis également pour Jean-René Fontaine qui a accepté d'assurer bénévolement la direction de la SAIEM pour le compte de la Ville. J'espère que nous allons, pour la suite du mandat, retrouver le calme et la sérénité qui font la richesse du débat d'idées. Nogent doit rester une ville sûre au destin ambitieux dans une atmosphère apaisée.

Nogent le magazine : Que pensez-vous de la déclaration de M. Faure, porteur du recours et proche de votre opposante tête de liste « Nogent avec vous », qui a laissé entendre « la possibilité d'une intervention extérieure à très haut niveau pour expliquer ce retournement de situation ».

Jacques J.P. Martin : Le rapporteur public lors de l'audience du 1er juillet n'était pas en notre faveur, ce qui a conduit certains à prendre leurs désirs pour des réalités. Mais au cours du délibéré qui a suivi, nos arguments ont été minutieusement examinés. Je comptais sur l'examen sérieux d'un dossier bien étayé avec des documents précis, présenté par les conseils que j'avais choisis avec Jean-René Fontaine pour nous assister. Les pièces produites démontraient notre sincérité et notre honnêteté. D'ailleurs l'arrêt du Conseil d'État (qui dans cette procédure est juge d'appel) porte sur le fond et non sur la forme, ce qui en renforce la valeur.

Le commentaire de M. Faure, qui relève du dépit, est intolérable et insultant envers les Conseillers d'État dont l'intégrité et l'indépendance sont mises en cause. Pour ma part, je n'ai pas fait de commentaires sur la déclaration du rapporteur public. Les valeurs qui guident ma vie m'interdisent d'intervenir de quelque façon que ce soit dans une procédure comme celle-ci. J'ai toujours respecté la séparation des pouvoirs entre les politiques et la justice.

Nogent le magazine : Cette atteinte à votre intégrité vous a-t-elle touché ?

Jacques J.P. Martin : J'ai été choqué et déçu que cette manœuvre soit initiée, pilotée ou partagée par certains membres de l'opposition de droite. Touché non, car en politique malheureusement de nos jours il faut s'attendre à tout. Il s'agit presque d'une « mauvaise querelle de famille » car Mme Faure, épouse de l'auteur du recours, figurait sur la liste conduite par Mme Montchamp en mars 2008. Ces protagonistes, mauvais perdants, ont voulu m'imposer une épreuve supplémentaire en instrumentalisant la justice pour tenter, par un 3ème tour devant les tribunaux, de remettre en cause le résultat, pourtant clair, du suffrage universel. Une telle pratique est indigne d'élus de la République, surtout quand ils n'ont pas le courage d'être les auteurs directs de la démarche. Avec de « tels amis », pas besoin d'ennemis !

Nogent le magazine : Comment la majorité municipale a-t-elle vécu ce recours ?

Jacques J.P. Martin : Même s'il y a eu parfois des tendances à l'individualisme, je dois remercier les élus de la majorité pour le témoignage de soutien qu'ils m'ont adressé le 2 juillet en ouverture de séance du conseil municipal. J'ai apprécié à cette occasion leur loyauté et leur fidélité. De plus, je tiens à adresser une mention spéciale à l'administration communale qui pendant cette période, a poursuivi sa mission de façon exemplaire.

Certains ont du résister à des sollicitations indécentes, mais tous ont compris que nous sommes mandatés par les électeurs, sur le projet municipal, pour défendre le bien public et l'intérêt général. Nos fonctions dépassent nos propres personnes et nos humeurs.

Pour réussir demain comme hier, il ne faut pas alimenter des polémiques stériles mais garder l'humilité, la sérénité, la volonté et la passion nécessaires pour mener à bien, ensemble, notre projet de ville auquel il est toujours possible d'associer les élus d'une opposition constructive. Quelques conseillers municipaux de l'opposition de droite ne sont pas dans cet état d'esprit, je le déplore sincèrement car ils donnent de la fonction d'élu une image qui n'est pas celle qu'attendent les Nogentais.La majorité municipale sort renforcée de cette épreuve. Avec moi, elle est déterminée à se consacrer à fond à la mission que j'ai confiée à chacune et chacun des élus qui la composent.

Nogent le magazine : Avez-vous un message particulier à faire passer aux Nogentais ?

Jacques J.P. Martin : Je veux oublier très vite cette péripétie et continuer à me consacrer, sans arrière-pensées, aux seuls débats qui comptent et qui m'intéressent : ceux destinés à élaborer des projets qui amélioreront le cadre de vie et la qualité des services publics pour les Nogentais de tous âges. « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas seulement de prévoir, mais de le rendre possible.* » (Antoine de Saint-Exupéry)

Je voudrais surtout remercier les nombreux Nogentais et tous ceux qui m'ont soutenu pendant ces mois d'attente et qui, depuis le 10 juillet, m'ont adressé de très nombreux messages de sympathie. Cela me touche et m'encourage à poursuivre mon action au service de Nogent et de l'Est parisien.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée !

Bien cordialement

Jacques Martin

Jacques J.P. Martin
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller général du Val-de-Marne

Pour prendre connaissance de l'arrêt du Conseil d'État, consultez le site de Nogent : www.ville-nogentsurmarne.fr à la rubrique actualités.

Les **infos** de la **rentrée 2009**

Depuis plusieurs mois les services municipaux préparent la rentrée 2009. Travaux, nouveaux services, aménagements : le point sur les nouveautés de la rentrée.

Véronique Delannet
Adjointe au maire chargée de la famille.

Scolaire

Travaux dans les écoles

Les services techniques municipaux ont profité de l'été pour réaliser des travaux plus ou moins importants sur l'ensemble des établissements scolaires. École Gallieni (électricité), école Fontenay (désamiantage, aménagement du préfabriqué, étanchéités), école Victor Hugo (peintures de classes, accès bibliothèque), école Val de Beauté maternelle (ravalement façade, peintures), école Val de Beauté (ravalement façade), école Guy Môquet (huisseries, peintures), écoles Léonard de Vinci (travaux dans les cours). Voir photos page 16.

Évolution des classes

Deux classes ont ouvert à la rentrée : une de petite section à la maternelle Léonard de Vinci, une de grande section à l'école Guy Môquet. Une classe a fermé à l'école Paul Bert.

Écoles Paul Bert – Guy Môquet

Le maire a reçu le 31 août les représentants des parents d'élèves pour faire le point et leur annoncer, prenant en compte leurs inquiétudes, qu'il souhaitait travailler avec eux pendant l'année scolaire 2009-2010 sur le projet de rapprochement des deux écoles. Pour cette rentrée, chaque école a un directeur.

Enseignement des langues à l'école Léonard de Vinci

Projet d'enseignement d'une seconde langue étrangère, sous réserve d'affectation des enseignants par l'Éducation nationale.

Changement de circonscription

Nogent fera désormais partie de la 23ème circonscription d'inspection académique, au lieu de la 8ème, et dépendra de Créteil. Le nouvel inspecteur d'académie se nomme Marc Teulier.

Adresse : 70, avenue du Général de Gaulle
94 011 – Créteil Cedex – Tél. : 01 45 17 61 99.

Périscolaire et extra-scolaire

Ateliers du soir

Mise en place de nouveaux ateliers du soir, pour accueillir les enfants jusqu'à 19 heures et leur permettre de pratiquer des activités diversifiées. Un quotient familial est désormais appliqué pour l'inscription des enfants.

À titre d'exemple, les prix varient de 4,20 € à 15 € par trimestre, pour un atelier hebdomadaire. Il est possible d'inscrire un enfant à trois ateliers par semaine.

Centre de loisirs élémentaire

Un travail réalisé avec les animateurs depuis des mois a permis d'intégrer, à la rentrée, le centre de loisirs élémentaire dans les services municipaux.

Ce changement permettra d'installer des centres de loisirs dans chaque école élémentaire de la ville. Ils pourront accueillir, le mercredi et pendant les vacances scolaires, tous les enfants nogentais scolarisés du CP au CM2, y compris dans les établissements privés, la restauration étant assurée pour le déjeuner. Les enfants pourront désormais choisir parmi les nouvelles activités proposées chaque mois : sport-loisirs, piscine jeux d'eau, football, tennis, sorties culturelles et de loisirs, création de projets artistiques (BD, manga, vidéo…). Des stages sont envisagés à l'INSEP.

Petite enfance

Bienvenue à la « nouvelle Mandarine »

La nouvelle structure multi-accueil Mandarine a ouvert ses portes le 24 août. Issue de la fusion entre la crèche *Mandarine* et la halte-garderie cet établissement situé rue de la Muette offre une capacité de 60 berceaux et des nouveaux horaires mieux adaptés aux besoins des parents. Sa gestion a été confiée à la société « Tout petit monde » dans le cadre d'une délégation de service public adoptée par le conseil municipal le 22 juin. Elle propose des petites sections de plus ou moins 10 enfants et

prévoit d'assurer la mobilité des enfants entre les sections. Elle mettra en place une activité de jardinage aux beaux jours et s'engage à utiliser ponctuellement des aliments issus de l'agriculture biologique pour les repas des enfants.

Horaires des structures petite enfance

Dans un souci d'harmonisation et de cohérence des services à la famille, les crèches municipales et structures multi-accueil auront les mêmes horaires. Elles ouvriront de 7 heures à 19 heures, sauf la crèche Farandole (6, rue Paul Doumer) qui fonctionnera de 8 h 30 à 18 h 30.

Pour toutes les informations sur l'enfance et la petite enfance :

Maison de la famille – 2, rue du Maréchal Vaillant.

Service scolaire : 01 43 24 62 11.
Centre de loisirs : 01 43 24 62 13.
Petite enfance : 01 43 24 62 17.

6 Juin

Le 13, porte-bonheur de Nogent

Pour la 1ère édition du Prix de Nogent-sur-Marne, qui s'est couru sur l'hippodrome de Vincennes, c'est le 13 drivé par Jean-Michel Bazire qui est arrivé en tête du quinté + le 6 juin dernier.

Dans une ambiance détendue, après la visite des coulisses du trot à laquelle les Nogentais étaient invités, et à l'arrivée du vainqueur, Jacques J.P. Martin a remis le trophée à Jean-Michel Bazire nous confiant : *« Je suis très heureux de remettre ce trophée à Jean-Michel Bazire que j'admire beaucoup, le trop attelé est pour moi la plus élégante des cadences des courses hippiques, c'est pourquoi j'aime venir de temps en temps à l'hippodrome de Vincennes, notre voisin. Je suis ravi que les Nogentais que j'ai rencontrés ici apprécient l'initiative de la société du Cheval Français en collaboration avec la Ville de Nogent et j'espère que nous la réitérerons pour un prix 2010. »*

27>28 Juin

Festival de l'Oh ! 2009
Le fleuve Niger s'invite sur la Marne

Chaleur tropicale pour un Festival de l'Oh ! ouvert sur le fleuve Niger. Une édition 2009 réussie avec des constantes (activités, carnaval et promenades sur l'eau) et des temps forts. À noter : la remarquable chorégraphie toute en finesse, humour et maîtrise corporelle de Maman Sani, venu du Mali pour cette création sur la scène de l'hémicycle d'eau, ainsi que la déambulation joyeuse, musicale et colorée de Fata Olé. Côté stands, les ateliers pour enfants n'ont pas désempli et les associations humanitaires ont noué des contacts intéressants avec le public. Retour en images.

Merci aux partenaires

Afrique en couleur, Topoline, MJC Louis Lepage, Musée de Nogent, OTSI, Un enfant par la main, Une école au Mali. Le SIAAP, Suez environnement, Véolia eau.

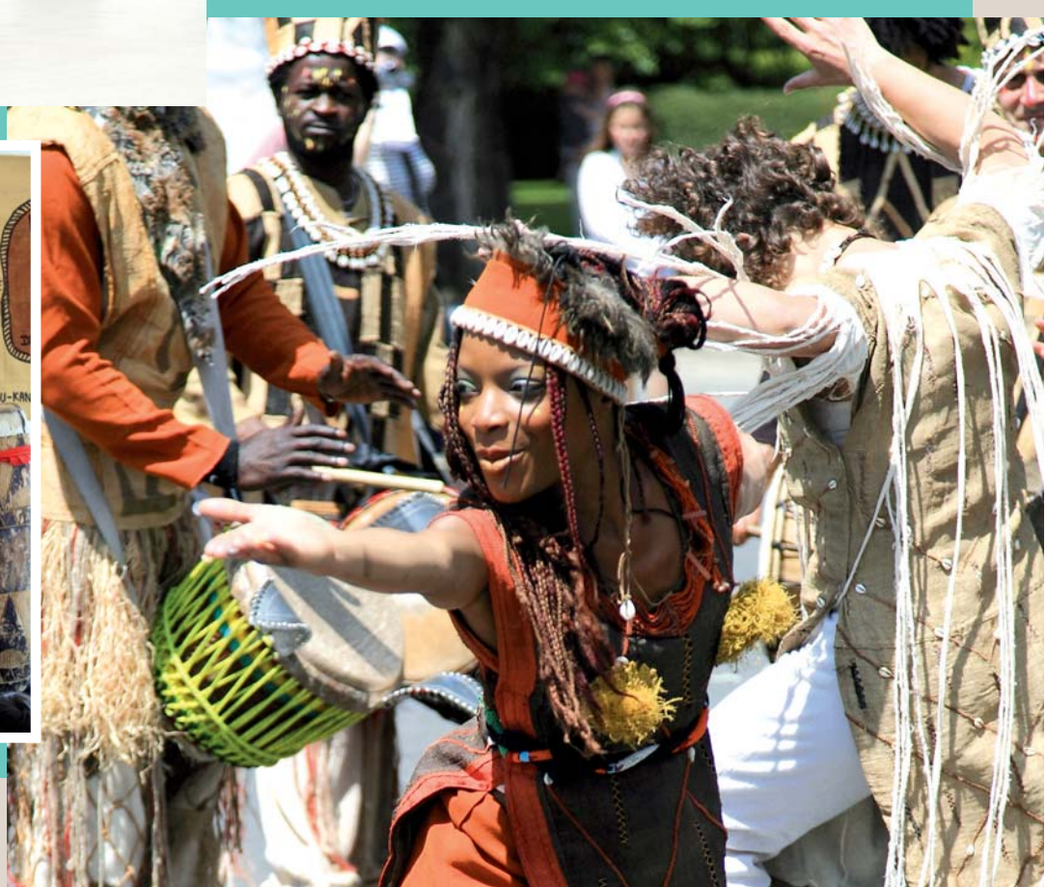

Old Town
CKCF
DISCOVERY 158
IDOINE

21 Juin

Faites de la musique !

Tel était le mot d'ordre de ce premier rendez-vous de l'été, et tel était l'esprit de cette nouvelle édition nogentaise !

Après avoir débuté dans les jardins de la MJC Louis Lepage au son des élèves des ateliers musicaux, la journée s'est poursuivie sur la scène de l'hémicycle d'eau du port de plaisance. Une scène qui pour l'heure avait pris des allures de tremplin musical ! Fidèle à l'esprit de la fête de la musique, la programmation de la scène avait souhaité faire honneur aux pratiques amateurs tous styles confondus.

Du son seventies d'*Emotion of Silence* au métal symphonique de *Midnight falls* en passant par la prestation remarquée du duo acoustique jazzy *Hél. & lui*, ou la performance scénique de *ZZ Band*, ce sont finalement les élèves du lycée Albert de Mun et leur groupe *Les Flashbangs* qui l'ont emporté à l'applaudimètre. Bravo à tous et merci à la météo !

13
Juillet

Une fête populaire pour des instants de bonheur partagé

Au port de plaisance une piste de danse noire de monde, des bords de Marne où plus aucun centimètre carré n'était disponible, voilà planté le décor de la fête du 13 juillet côté bal des pompiers et spectacle pyrotechnique. L'orchestre Garden Party a mis de l'ambiance jusqu'à la dernière note, quant au feu d'artifice aux couleurs de l'Europe il s'est terminé en apothéose bleue et or au son de l'hymne à la joie de Beethoven, l'hymne européen. Une fête réussie et quelques heures de bonheur partagé. Quoi de mieux que d'en voir quelques images !

2009
Été

Une première réussie pour les ateliers découverte

Pari réussi pour la 1ère édition des ateliers découverte gratuits organisés par la Ville du 7 au 17 juillet au Carré des Coignard ! Petits et grands sont venus en nombre, un ou plusieurs après-midi, pour les trois ateliers en plein air : modelage en papier mâché, travail de la terre et de la céramique, arts du feu et technique raku.

À l'atelier modelage en papier mâché animé par Sandrine Brault, animaux et personnages en tout genre ont pris forme autour de tiges en métal, tandis que les élèves de Dominique Lecerf, céramiste, ont appris à travailler la terre, y dessiner des motifs et créer des mélanges de couleurs. Certains ont même eu droit à une initiation au tour avec les conseils avisés du professeur. Alain Fenet, le "maître du feu" a fait découvrir aux artistes en herbe les différentes méthodes de cuisson de la terre.

Toutes les réalisations ont ensuite été disposées sur deux sculptures métalliques dans le jardin du Carré des Coignard. Une belle initiative du maire de Nogent qui souhaitait animer ce lieu en juillet à la grande satisfaction des Nogentais.

Ce qu'ils en pensent...

Gabriel, 7 ans : *je viens pour la première fois aujourd'hui. Ce que je préfère c'est jouer avec la terre et y rajouter des couleurs, surtout le vert. J'ai très envie de revenir. Mes objets, je vais ensuite les offrir à papa et maman.*

Alice, 10 ans : *c'est la 2ème fois que je viens, ça me plait beaucoup. Hier, j'ai fait une plaque en argile avec des motifs dessus que j'ai réalisés avec une fourchette, une corde et une empreinte pour dessiner un oiseau. J'ai même essayé le tour ! Ce qui me plaît le plus c'est de mélanger les peintures sur la terre. J'ai très envie de continuer la poterie à la rentrée.*

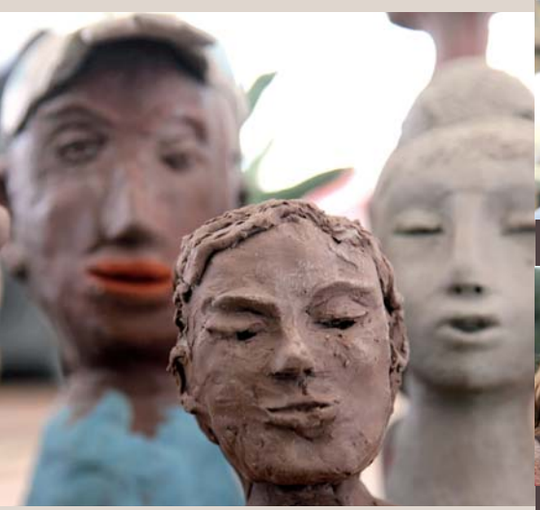

Les **travaux** de l'été

Comme chaque année la Ville de Nogent a profité de la trêve estivale pour procéder aux travaux d'un certain nombre d'établissements, infrastructures et voies de circulations. Notre photographe a fait le tour d'un certain nombre de chantiers, en voici des exemples.

Travaux dans les établissements scolaires

1

2

3

4

5

1 - Ravalement de l'école maternelle Val de Beauté.

2 - Ravalement de la belle façade de brique de l'école élémentaire Val de Beauté.

3 - Réhabilitation de l'école maternelle Fontenay.

4 - Réfection du sol de la cour de l'école maternelle Léonard de Vinci.

5 - Rénovation intérieure du gymnase Watteau.

Travaux de voirie

6

7

6 et **7** - Le chantier des avenues Val de beauté et Smith-Champion avance, ces voies seront de nouveau accessibles fin octobre.

8

8 - La rue de Fontenay jusque là sous gestion départementale a été rétrocédée à la Ville après rénovation.

9

9 - Les travaux de voirie à l'angle des rues Carnot et Bauÿn de Perreuse se poursuivront.

10

10 - Les premières bornes *Vélib'* ont été installées rue Paul Doumer, les vélos attendent les cyclistes.

11

Travaux sur le réseau gaz

11 - Les travaux boulevard Gallieni et rue Guy Môquet ont renforcé la sécurité des canalisations de transport de gaz, avec l'installation de protections mécaniques.

Ils ont nécessité (ainsi que rue Thiers et rue Raymond Josserand) l'abattage des arbres dont les racines enveloppaient les conduites de gaz. Ces arbres abattus, âgés et fatigués, seront remplacés très prochainement. À l'automne, des arbres seront plantés en alignement rue Raymond Josserand et des sujets à développement moyen seront installés, boulevard Gallieni, dans des bacs.

Port de plaisance

12 - L'hémicycle d'eau du port de plaisance a été en partie désenvasé, avant une opération de plus grande envergure.

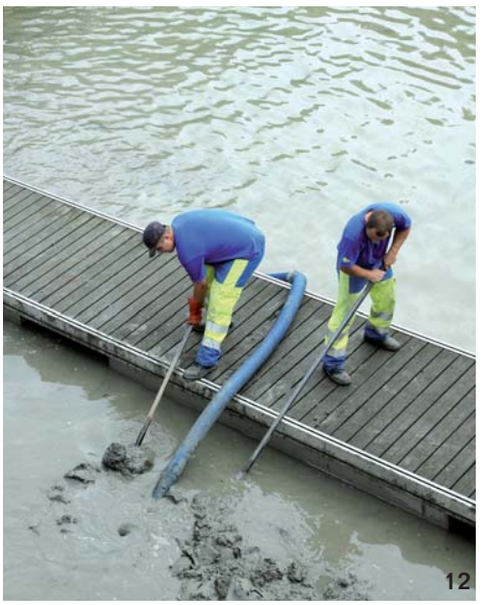
12

Autoroute A4

13 - La mise en place de protections acoustiques a commencé le long de l'autoroute A4, elles sont très attendues par les habitants du quartier du viaduc et de l'île des loups.

13

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres travaux ont réalisés au cours de l'été 2009 comme le remplacement de la chaufferie de l'église dont la Ville est propriétaire.

Valophis Habitat valorisera le patrimoine HLM de Nogent

Le maire de Nogent Jacques J.P. Martin, président de Nogent Habitat et Jean-Jacques Bridey, maire de Fresnes et président de Valophis Habitat, ont signé en juin dernier un bail emphytéotique destiné contractuellement à confier la gestion du patrimoine de l'OPH de Nogent à l'office public de l'habitat du Val-de-Marne. Dans le cadre de ce bail de longue durée, le protocole d'accord engage les parties sur une politique de valorisation du patrimoine social de Nogent.

Le conseil d'administration et les directeurs qui ont participé à l'élaboration du protocole.

Un accord en faveur des habitants

L'OPH de Nogent est confronté depuis plusieurs dizaines d'années à la nécessité de réaliser des travaux importants d'entretien et de rénovation liés à l'âge du patrimoine. L'Office de Nogent a réussi cependant à rénover plus de 300 logements en 2005, mais les 232 logements HBM datant des années 1930 nécessitent des travaux lourds de restructuration et de réhabilitation que la taille de l'office ne permettait pas d'assumer financièrement. Le patrimoine de Valophis Habitat, le plus important bailleur social du Val-de-Marne qui gère plus de 30 000 logements, comprend plusieurs résidences des années 1930 (environ 3 000 logements) qui ont déjà fait l'objet de réhabilitations lourdes. Valophis Habitat a développé un savoir-faire technique et social important en la matière. Les deux organismes souhaitent par ce contrat aller plus loin dans leur collaboration pour permettre aux locataires de Nogent Habitat de bénéficier du savoir-faire et des moyens financiers de Valophis Habitat, du département, de la région et de l'État, tout en garantissant un suivi par la Ville de Nogent de la qualité du service rendu aux locataires et des attributions des logements sur le patrimoine de l'office.

Des engagements précis

Dans le protocole, Valophis Habitat s'engage à installer une antenne de gestion, qui aura en charge le patrimoine situé à Nogent, dans les locaux actuels de l'office ; à lancer et à finaliser en 2009 une étude sur la restructuration, la réhabilitation et la résidentialisation des 232 logements HBM. Ce programme, qui pourrait être entrepris dès 2010, sera soumis à l'accord du conseil d'administration de Nogent habitat avant consultation des locataires. Les travaux se faisant pour partie en logements vides, ils ne pourront commencer que lorsqu'un nombre minimum de logements seront libérés, soit au moins 3 cages d'escalier mitoyennes. L'organisme départemental s'engage à construire sur le terrain situé derrière l'immeuble sis 123 boulevard de Strasbourg, un programme mixte de logements sociaux PLUS et PLAI qui pourrait notamment être destiné au relogement provisoire des occupants des immeubles HBM à restructurer. Ce projet, d'environ 48 logements, figure dans le contrat de mixité sociale signé par le maire de Nogent avec l'État en février 2009. Dans ce cadre, Valophis Habitat réalisera une opération de réhabilitation sur l'immeuble du 123 boulevard de Strasbourg, destinée notamment à améliorer l'isolation thermique et l'étanchéité des logements pour réduire les charges des locataires, et à créer un parking souterrain commun aux deux immeubles.

Valophis Habitat s'engage enfin à mener à bien les opérations décidées par le conseil d'administration et non réalisées à la signature de l'acte, comme la mise en conformité du parc ascenseur, la rénovation des ascenseurs des immeubles des 123, 149, 149 bis et 3 bis, 5 et 7 rue Joffre, les travaux d'adaptation des installations thermiques du groupe d'habitation Franchet d'Esperey (90 logements), la résidentialisation de l'ensemble des immeubles, l'installation d'une vidéoprotection en coordination avec la Ville…

Dernière minute : trois conseillers municipaux d'opposition de droite, associés à quelques locataires de Nogent habitat, ont déposé un recours contre l'accord dont il est question ci-dessus. Ils viennent d'être déboutés du référé suspensif par le tribunal administratif de Melun. Le tribunal administratif doit maintenant examiner ce recours sur le fond •

Du nouveau pour le quartier d'affaires Nogent Baltard

Jacques J.P. Martin avait pris l'engagement de réexaminer avec l'aménageur, Eiffage, un certain nombre de modifications apportées au projet d'origine, que lui-même et un certain nombre de riverains trouvaient inacceptables (lire NLM 54 page 18). Après deux réunions de travail avec le directeur général, le chargé de projet et l'architecte d'Eiffage, des avancées significatives ont été obtenues.

Elles seront présentées aux Nogentais par M. Vignier, architecte du projet, lors d'une nouvelle **réunion publique de concertation qui aura lieu le mercredi 23 septembre, à 19 heures**, au collège Montalembert 28, boulevard Gambetta. Deux ateliers thématiques de travail sur le projet d'aménagement seront également organisés préalablement à la réunion publique en septembre avec les associations, les conseils de quartier concernés et les élus du conseil municipal.

Des **étudiants** planchent sur le **Plan local d'urbanisme**

Jean-Paul David, adjoint au maire chargé de l'élaboration du PLU.

Imaginer le Nogent du futur en apportant un regard neuf et extérieur et leurs compétences respectives… Voici la mission confiée par le maire et la municipalité à 6 étudiants de l'école des Ponts et chaussées de Paris, qui ont six mois pour élaborer leur projet de fin d'études dans le cadre d'un mastère Aménagement et maîtrise d'ouvrage urbaine. Les jeunes ont des profils divers, des origines géographiques variées et maîtrisent des disciplines différentes : géographie, sociologie, sciences politiques, architecture…

Diagnostic et propositions

Lors d'une réunion au service urbanisme, mi-juillet, les étudiants, encadrés par leur maître de stage Nathalie Roseau, ont présenté leur méthodologie à Jean-Paul David, adjoint au maire chargé de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) et Stéphane Bonnin, responsable du service urbanisme. Dans un premier temps, ils vont effectuer un diagnostic de la ville à partir d'entretiens (élus, techniciens), de visites sur le terrain et d'analyse de documents (enquêtes INSEE, cartographies…). Cet état des lieux permettra ensuite de dégager des grandes orientations, des thèmes d'intervention à partir desquels différents scenarii d'aménagement de la ville seront écrits et proposés à la municipalité. « *Il s'agit de planifier un aménagement de la ville sur 30 ans. La définition du PLU aura des conséquences sur les générations futures et nos successeurs à la tête de la ville, comme l'a été le POS à son époque. C'est très enrichissant de profiter des connaissances et de l'expérience des étudiants.* », précise Jean-Paul David.

Les stagiaires présenteront aux élus, membres de la commission du PLU, un premier rapport fin septembre. Leur étude les mènera jusqu'à fin décembre •

Résidence sociale pour jeunes travailleurs : le projet de délibération consultable

Jusqu'au lundi 21 septembre, la Ville met à disposition du public un dossier comprenant le projet de délibération et les pièces portant sur la réalisation d'une résidence sociale pour jeunes travailleurs en formation, entre les rues Hoche et Marceau, qui sera proposé au vote du conseil municipal le 28 septembre.

Le public peut formuler ses observations en les consignant sur un registre.
Conformément à la « Loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion », le Conseil municipal peut, par délibération, délimiter un secteur du plan d'occupation des sols (POS) à l'intérieur duquel les programmes de réalisation de logements sociaux bénéficieront d'une majoration des règles d'urbanisme.

Dossier consultable au service urbanisme (9, rue Jean Monnet). Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, le vendredi jusqu'à 17 h. Tél. : 01 43 24 62 93.

Les **Vélib'** à Nogent

La station Vélib' située à proximité du poste de police municipale, à l'angle de la Grande rue Charles de Gaulle et de la rue rue Paul Doumer, est en service depuis le 23 juillet dernier pour le plus grand bonheur des cyclistes.

La seconde station, implantée d'une part sur l'avenue Georges Clemenceau, entre l'avenue de la Source et la rue des Marronniers (25 vélos), et d'autre part sur l'avenue de la Source au droit du n°2 (25 vélos), devrait fonctionner dès la fin du mois de septembre •

Voir le **handicap autrement**

Chantal Letouzey, adjointe au maire, coordinatrice du projet.

« **Tous unis** », car entre solitaire et solidaire, il n'y a qu'une seule lettre qui change… Après le succès de la 1ère édition en 2008, la Ville de Nogent a décidé de reconduire cette action en 2009. Objectifs de la manifestation : lutter contre l'isolement et le sentiment d'exclusion des personnes souffrant d'un handicap, renforcer les liens de solidarité en rassemblant les personnes de tous les âges, porter un regard neuf pour sensibiliser chacun aux différences de l'autre.

Dans une ambiance festive, des bénévoles nogentais (notamment les moineaux du Val-de-Marne, la MJC, le Club Beauté Plaisance, Afrique en Couleurs…) apporteront leur contribution pour animer cet après midi et proposeront un programme varié intergénérationnel : chorale, musique, chant, danse, ateliers de sensibilisation au handicap. Chacun est invité à apporter une gourmandise à partager •

« Tous unis, tous solidaires ». Dimanche 11 octobre, de 15 h à 18 h, salle Émile-Zola.

Mise en **accessibilité** des **arrêts de bus** pour les **PHR***

La mise en accessibilité des arrêts de bus situés sur les voies communales aux usagers en fauteuils roulants nécessitera d'importants travaux de voirie qui pourront commencer à l'automne. Huit arrêts sont concernés (4 Grande rue Charles de Gaulle, 2 rue des Héros Nogentais, 1 rue Eugène Galbrun, 1 rue Paul Doumer) sur les lignes 114 et 120. Il s'agira d'élever les bordures des trottoirs à 18/19 cm, au lieu des 14 actuellement, afin de les mettre à hauteur de la palette rétractable faisant le lien entre le trottoir et le plancher du bus.

La Ville a demandé des subventions auprès de la Région Île-de-France et du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) qui pourraient financer la totalité de l'opération qui s'élèvera à 160 000 € HT •

* *PHR : personnes à mobilité réduite.*

La rentrée et la **grippe A**

La Ville de Nogent, accompagnée par les services de l'État, se prépare à affronter une éventuelle pandémie grippale. Lire les conseils en rubrique santé (p. 73) et les mesures prévues en milieu scolaire (page 27) •

Accueil des **nouveaux Nogentais**

Jacques J.P. Martin et la municipalité recevront les Nogentais arrivés au 1er semestre 2009 dans notre commune, **le mardi 29 septembre à 19 h 30.** Pour recevoir une invitation, merci de vous faire connaître au service communication (01 43 24 63 40 ou admi.communication@ville-nogentsurmarne.fr) •

La navette : un service de proximité apprécié

En 2008, la navette aura transporté 12 357 personnes (toutes catégories confondues), contre 6 422 en 2004 un an après sa mise en service, et aura parcouru 21 101 km, pour un coût de fonctionnement d'environ 64 461 €.

Navette : mode d'emploi

Ce transport de proximité a été créé en mars 2003 pour assurer la desserte de l'ensemble des quartiers de la ville. Ce service municipal gratuit, ouvert à tous les Nogentais, fonctionne toute l'année sur rendez- vous uniquement, du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h. Les rendez-vous sont pris sur simple appel téléphonique au 01 43 24 63 80, la veille pour le lendemain ou le matin pour l'après-midi. Les réservations téléphoniques se font au service Navette du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et jusqu'à 17 h le vendredi. Les rendez-vous sont notés tous les 20 minutes.

Les transports sont regroupés aux 31 arrêts « Navette » implantés dans la ville, au plus proche du domicile du demandeur afin d'optimiser les 8 places disponibles (soit 7 fauteuils et 1 place handicapée). Deux chauffeurs sont mis à la disposition des utilisateurs et assurent l'accueil, l'accompagnement, la conduite et la gestion des appels téléphoniques. À ce dispositif, s'ajoute la prise en charge le samedi du trajet des commerçants stationnés rue Jean-Monnet vers le marché central du boulevard Gallieni afin de désenclaver le centre-ville des camions.

Xavier Darcos et Nora Berra à la Fondation Lepoutre

Pour leur premier déplacement en tant que ministre du Travail et des Affaires sociales et secrétaire d'État chargée des Aînés, Xavier Darcos et Nora Berra se sont rendus à la maison de retraite Favier - Lepoutre rue Émile Zola. Ouvert en début d'année, cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) n'avait jamais été inauguré, la visite des ministres répare cet oubli.

Un accord entre la Ville de Nogent qui a concédé un bail emphytéotique à la fondation départementale Favier, a permis la construction et la gestion par cette dernière de cet EHPAD dont un étage accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Aux cotés de Jacques J.P. Martin, de Michel Camux - préfet du Val de Marne, et de Richard Tourrisseau - directeur de la fondation accompagné de l'équipe de la structure, Xavier Darcos et Nora Berra sont allés à la rencontre des résidents de la maison de retraite avant de répondre à leurs questions, ainsi qu'à celles du personnel et des journalistes.

« *Il faut continuer tous nos efforts en direction des établissements d'hébergement pour personnes âgées, en terme de formation, de création de places et d'emplois* » a déclaré la secrétaire d'État devant les pensionnaires et personnels de l'établissement. Un chantier en cours qui concerne l'équité sociale. Ajoutant « *un de mes objectifs est de replacer la personne âgée au cœur de notre société et de recréer un lien entre générations* ». Un aspect social auquel la municipalité est très attachée •

L'information municipale sur le marché

Pour mieux vous informer, les élus et les services de la Ville de Nogent viennent désormais à votre rencontre un samedi par mois au marché du centre-ville.

Vous avez une question à poser, une information qui vous manque, n'hésitez pas à vous adresser aux personnes présentes. La première en juin a été un succès •

Prochains rendez-vous : 12 septembre et 10 octobre.

Le **centre** de **secours** de **Nogent** change de chef

Le 19 juin dernier, avait lieu à la caserne des pompiers de Nogent une cérémonie protocolaire et émouvante, celle de la passation de commandement de l'adjudant-chef Xavier Grenèche qui part à l'adjudant Eric Wilde qui prend ses fonctions, en présence du capitaine Montalban, commandant la 15ème compagnie du 2ème groupement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et du colonel Fiévet, adjoint du général commandant la brigade.

Après la prise d'armes, à laquelle assistait Jacques J.P. Martin, maire de Nogent, au cours de laquelle des médailles ont été remises par le colonel Fiévet pour actes de courage, ce fut le temps des discours et l'occasion de retracer la carrière de l'adjudant-chef Grenèche avant de souhaiter pleine réussite à son successeur.

L'adjudant-chef Grenèche totalise 22 années de carrière chez les sapeurs-pompiers de Paris. Après l'instruction à Villeneuve Saint-Georges il a été affecté dans différents postes de secours parisiens, pour franchir le périphérique en 2005, année de sa prise de commandement du centre de secours de Nogent. À ce titre, il a vécu une expérience rare : le déménagement de l'ancienne caserne vétuste du centre-ville aux nouveaux locaux de la rue de Châteaudun, passant ainsi « *d'un centre de secours modèle 1830, prévu pour la traction animale à un centre de secours du 21ème siècle digne de ce nom* » comme le précisait le capitaine Montalban.

Au cours de ces années et pour mener à bien l'ensemble de ses missions, l'adjudant Grenèche a fait preuve de rigueur, d'initiatives, d'esprit de corps, de persévérance, n'hésitant pas à payer de sa personne en opération. Il a la réputation d'un excellent professionnel, au jugement sûr et au sang froid indispensable, associés à un entraînement physique et sportif intense. Citons le capitaine Montalban : « *sous une apparence calme et discrète se cache un travailleur acharné, un chef attentif à ses hommes, toujours soucieux de faire au mieux. Toujours soucieux d'être proche de ses hommes surtout dans les moments difficiles où le rôle de chef prend toute sa dimension.* »

L'adjudant-chef Grenèche est aujourd'hui retourné dans une compagnie qu'il connaît bien, la 1ère Compagnie. Bienvenue à l'adjudant Wilde qui poursuit la mission de chef de centre de secours de Nogent à la tête de sapeurs-pompiers au service de la population avec toujours beaucoup de dévouement et de courage. 4593 interventions ont été enregistrées sur Nogent en un an, dont 140 pour incendies •

Grippe A : le plan de l'Éducation nationale

Le ministre de l'Éducation nationale a dévoilé les mesures qui seront prises dans les établissements scolaires en cas de pandémie de grippe A. Une classe pourra être fermée dès l'apparition de 3 cas après signalement par le chef d'établissement à l'Institut national de veille sanitaire et aux autorités. Le préfet pourra décider d'aller plus loin en fermant une partie ou toute l'école, selon la configuration des locaux. La réouverture ne pourra se faire qu'à l'issue de 6 jours minimum (période de contagion) et après nettoyage des locaux.

En cas de fermeture prolongée des établissements scolaires le temps que le pic de pandémie passe, l'Éducation nationale a prévu un programme d'enseignement à distance. 3 mois de cours, du CP à la terminale, ont été enregistrés dans toutes les disciplines pour la diffusion sur France Culture et sur France 5. Ces programmes seraient diffusés à raison de 5 h 30 de télévision et de 6 heures de radio quotidiennes, 4 jours par semaine. Mais nous n'en sommes heureusement pas là !

Tout en défendant le principe de précaution, le maire a fait part de son inquiétude au ministère car les conséquences pour les familles et la vie économique seraient difficiles à gérer.

À la rentrée, une brochure éditée par l'Éducation nationale et précisant toutes ces mesures, sera distribuée aux familles. La Ville de Nogent se fera le relais des actions élaborées par l'Éducation nationale. Les précautions à prendre sont plus que jamais d'actualité (lire en p. 73) •

Bacheliers et jeunes diplômés 2009
Réception en octobre

Vous résidez à Nogent et vous avez obtenu votre baccalauréat cette année ou un diplôme de fin d'études d'une grande école promotion 2009 (HEC, Polytechnique, Mines, etc.), la municipalité vous invite à une réception à l'Hôtel de Ville dans le courant du mois d'octobre (la date sera précisée sur le carton d'invitation). Pour recevoir une invitation, si vous avez eu le bac en dehors de Nogent, adressez une copie de votre diplôme et vos coordonnées complètes avant le 20 septembre à l'adresse ci-dessous.

Service communication.
Hôtel de Ville, square d'Estienne d'Orves
Renseignements : 01 43 24 63 40.

Lancement de Arts en famille

Déborah Münzer, adjointe au maire déléguée à la Culture, a piloté le projet Arts en famille.

Conformément au programme présenté en mars 2008, la municipalité lance à l'automne 2009 ***Arts en famille***. Une animation dont le principe repose, comme pour ***Sport en famille*** qui existe depuis plusieurs années, sur le partage d'une activité collective en famille.

Le principe

Un dimanche par mois, durant les mois d'automne et d'hiver, les Nogentais sont invités à venir pratiquer une ou plusieurs activités d'initiation artistique gratuitement, à la condition qu'ils viennent en famille : parents et enfants ou grands parents et petits enfants.

Quatre activités simultanées seront proposées à chaque séance, que chacun pourra choisir ou pratiquer à tour de rôle. Se relaieront : poterie, sculpture, dessin et peinture, calligraphie, conte, poésie, chant, danse, mime, marionnettes. Il ne s'agit pas de former des élèves à une pratique artistique, mais de leur donner la possibilité de s'essayer à plusieurs disciplines et pourquoi pas de se trouver une passion à développer par la suite.

Où et quand ?

C'est la Maison des Jeunes et de la culture – Louis Lepage qui accueillera ***Arts en famille***, le premier dimanche du mois dans plusieurs salles. Les ateliers seront animés par des professionnels de 15 h à 18 h. Prochains rendez-vous : dimanche 4 octobre, dimanche 8 novembre et dimanche 6 décembre. Les activités ne sont pas encore précisément déterminées, pour en savoir plus consulter le site Internet de la Ville ou le document qui sera spécialement édité à cet effet •

Un **coup de pouce** pour le **permis**

« Nous souhaitions récompenser les efforts réalisés par les élèves pendant toute leur scolarité. Le permis de conduire est indispensable aujourd'hui pour décrocher un stage ou un travail. » Sébastien Eychenne, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, a reçu fin juin les premiers lauréats du dispositif « Mission de permis de conduire », mis en place par la Ville en partenariat avec le lycée La Source Val de Beauté.

Au regard de leurs mérites scolaires (notes et attitude au sein de l'établissement), 5 élèves nogentais (Jennifer Pétan, Astrid Lesage, Christopher Maga, Fabio Dos Santos, Jessica Bayon) ont reçu de la Ville la moitié du coût financier de leur permis de conduire (soit 700 €). En échange, ils ont effectué une semaine de service citoyen au port de plaisance, au foyer logement Le Cèdre, à la Mission locale ou à la Maison de l'emploi et des entreprises •

Ce qu'ils en pensent

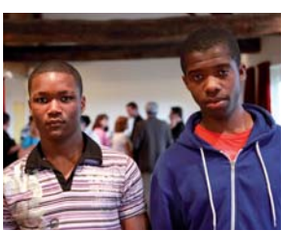

Fabio et Christopher

« On trouve ça très bien, on remercie la Ville et le lycée de tout cœur. Cette aide permet de soulager nos parents dans le financement du permis. »

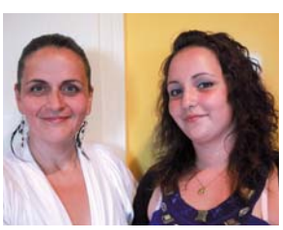

Véronique Pétan, la maman de Jennifer

« Je suis fière de ma fille qui a effectué une excellente année. J'ai toujours eu confiance en elle. Je trouve le dispositif intéressant : il motive les élèves, il les pousse à aller plus loin, les encourage dans les moments difficiles. C'est important pour les jeunes d'avoir leurs efforts reconnus par la Ville et le lycée. »

« Buvons nos préjugés », prévenir l'abus d'alcool

« On peut devenir dépendant de l'alcool en buvant seulement de la bière. L'alcool enlève la timidité, la honte, la gène. Vrai ou faux ? » Voici le type de questions posées dans la rue par des jeunes fréquentant le Pôle Jeunesse à des Nogentais et faisant la trame du reportage vidéo « Buvons nos préjugés ». Le travail de l'équipe (Claude, Thierry, Chloé, Manon, Karim et leur encadrant, Cédric) a été salué par le Conseil municipal réuni le 22 juin dernier.

Le clip, qui amène à s'interroger sur le regard que chacun porte sur l'alcool, a été conçu suite à une action de sensibilisation sur les conduites addictives, fréquentes à la période de l'adolescence. Des séances d'information sur les dangers liés à l'abus d'alcool ont été menées au Pôle jeunesse et dans différents établissements scolaires de la Ville, en partenariat avec l'antenne 94 de l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA), le Conseil général du Val-de-Marne, la MJC Louis Lepage •

La vidéo est visible sur le site Internet de la Ville : www.ville-nogentsurmarne.fr

Départs en retraite

Marc Bourniquet quitte le Lycée la Source

Après 10 années passées à la tête du lycée professionnel La Source récemment regroupé avec le LP Val de Beauté, Marc Bourniquet vient de prendre une retraite bien méritée. Au cours d'une réception chaleureuse, son adjoint a retracé sa carrière atypique qui commence par un poste d'instituteur dans la Creuse pour se terminer à Nogent. Le 26 juin, Jacques J.P. Martin lui a remis la médaille de la ville pour « *l'excellence du travail accompli dans la transmission des savoirs de métiers précieux pour la renommée de notre pays.* »
Homme de convictions, à la tête de sa commune pendant des années, Marc Bourniquet s'apprête à découvrir d'autres horizons à bord de son voilier. Bon vent !

Jean Marie Houette quitte Albert de Mun

Jean-Marie Houette, chef d'établissement coordonnateur, directeur des classes secondaires et professeur de français au lycée Albert-de-Mun, est parti en retraite après 33 ans de présence. Lors d'une soirée organisée en son honneur, le proviseur a indiqué avec émotion que « *c'est la succession des différentes générations d'élèves qui ont fréquenté l'établissement qui m'a fait prendre conscience du temps qui passe.* » Le jeune retraité a remercié la Ville et la paroisse de l'avoir conseillé, soutenu, défendu. Jacques J.P. Martin, lui a remis la médaille de la Ville, saluant le travail effectué qui a contribué à faire d'Albert de Mun « *un établissement reconnu au-delà de Nogent, porté par sa direction, sa tradition et ses valeurs, les élèves et leurs parents.* »

Maquillage, jeux de palets et multitude de stands à la kermesse de l'école élémentaire Paul Bert.

Dans la cour de l'école maternelle Victor Hugo, la pêche à la ligne continue d'attirer petits et grands...

Défilé riche en couleurs dans les rues de la ville des élèves de l'école maternelle Val de Beauté.

Quand les enfants fêtent

Cela donne des kermesses, des spectacles, des chorales et plus sérieusement des remises de prix dans les écoles : une fin d'année toute en couleurs et en festivités ! Véritables temps forts de l'année scolaire, ces rendez-vous sont aussi synonymes d'émotions, de joies et de surprises, pour les petits, mais aussi pour les grands ! Retour en images.

Dans les écoles

Les élèves des classes maternelles de l'école Gallieni fêtent la fin d'année en dansant.

Kermesse ensoleillée dans la cour de l'école maternelle Fontenay.

Remise de prix pour les élèves de CM2 de l'école Val de beauté en présence de Véronique Delannet.

Les élèves violonistes de l'école Guy Moquet se sont produits à la Scène Watteau : chapeau !

Acrobaties et numéros de cirque à l'école maternelle Léonard de Vinci.

Traditionnelle remise des dictionnaires dans le gymnase de l'école Montalembert, en présence du maire de Nogent.

la fin de l'année scolaire...

Chez les tous petits

La crèche " La Farandole " investit la salle Emile Zola au son des guitares.

À la crèche « Arc en ciel », enfants et parents applaudissent au rythme des percussions.

Le temps de l'après-midi et sous des yeux curieux, " A petits pas " accueille les animaux de la ferme.

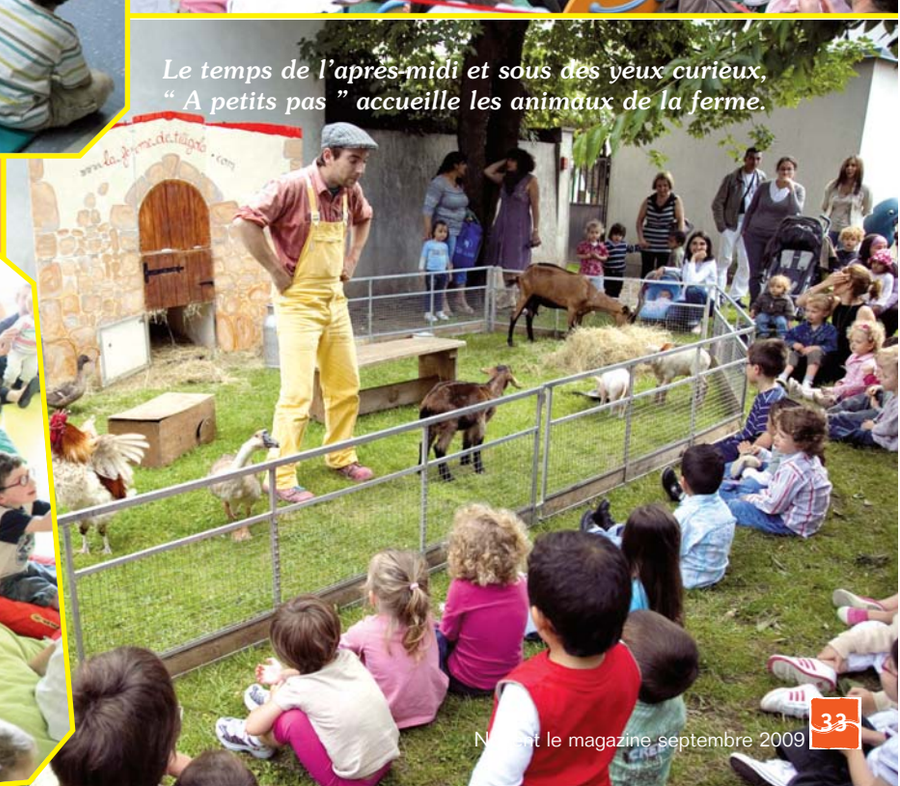

Au "Jardin des lutins ", les parents viennent en nombre découvrir l'univers de leurs enfants.

La nouvelle **Semaine bleue** version 2009

Sorties culturelles, sportives, découvertes, conférences… Du 19 au 23 octobre, les retraités de tous âges et les seniors seront séduits par un programme riche en animations, lors de cette manifestation nationale. Toutes (sauf la soirée jazz du 23 octobre à la Scène Watteau) sont gratuites.

Le Forum 2008

Programme

Lundi 19 octobre

• **Visite de l'Assemblée nationale.** *Rendez-vous 13 h 30 devant l'Hôtel de Ville.*

• **Visite de la basilique Saint-Denis.** *Rendez-vous 13 h devant l'Hôtel de Ville.*

• **Visite du musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.** *Rendez-vous 13 h devant l'Hôtel de Ville.*

Mardi 20 octobre

• **Conférence « Nous et nos grands enfants »** animée par l'association Old'Up, *à 11 h à la MJC Louis Le Page - 36, boulevard Gallieni.*

• **Exposition de Colette Quercioli**, peintre et résidente de la Maison nationale des artistes. *À 11 h : visite guidée du parc.*

• **Cabaret spectacle** suivi d'une collation, *à 14 h à la salle Émile Zola (28 rue Émile Zola).*

Mercredi 21 octobre

• **Promenade en bateau** sur la Marne**.** *Rendez-vous à 10 h 45 au port de Nogent.*

• **Randonnée pédestre** dans la forêt de Gros-Bois à Boissy-Saint-Léger. *Rendez-vous 13 h devant l'Hôtel de Ville.*

• **Visite des orchidées « Vacherot et Lecoufle »** à Boissy-Saint-Léger. *Rendez-vous à 13 h devant l'Hôtel de Ville.*

Jeudi 22 octobre

• **Initiation au self-défense,** *à 10 h et à 11 h salle Émile-Zola.*

• **Visite commentée de l'exposition Contes et châteaux perdus** » *à 10 h à la Maison sociale.*

• **Grand loto,** *à 14 h 15 salle Émile Zola.*

Vendredi 23 octobre

• **Visite du Sénat.** *Rendez-vous 8 h 45 devant l'Hôtel de Ville.*

• **Forum** *de 14 h à 17 h salle Émile Zola (entrée libre).* Informations, renseignements, bénévolat. Participation des services municipaux (Maison sociale, Police municipale…), des associations nogentaises, des partenaires de l'événement. Démonstrations d'arts plastiques.

• **Conférence « Les seniors au volant »** avec AG2R et la Prévention routière, *à 14 h salle Dreyfus rue Émile Zola.*

• **Atelier informatique** (découverte et démonstration), *à 15 h salle Dreyfus.*

• **Clôture de la semaine bleue** autour d'un verre à l'invitation du maire de Nogent et de la municipalité, *à 17 h salle Emile Zola.*

• **Soirée jazz Trio 3** *à 20 h 30 à La Scène Watteau – 1 place du Théâtre (tarif : 17 €, participation de la Ville de 8 €, contre-marque à retirer à la Maison sociale).*

Inscriptions

Les inscriptions sont obligatoires pour la plupart des activités (précisions sur les invitations envoyées au domicile des retraités) et se font **uniquement à la Maison Sociale** (aucune inscription par courrier) •

Inscription à la Maison sociale
du lundi 5 au vendredi 9 octobre
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
(CCAS) - 70 rue des Héros Nogentais
Tél. : 01 48 71 52 40

Une antenne d'« Old'Up » à Nogent

L'association « Old'Up » est née d'un constat et d'une réflexion à propos de la « 2ème étape de la retraite » qui couvre le temps entre le jeune senior et la personne âgée en perte d'autonomie et qui concerne environ 50 % des retraités français.

Originalité de l'association : elle est constituée par des personnes retraitées appartenant elles-mêmes à cette génération. Issues d'expériences de vie très différentes, toutes sont soucieuses d'optimiser au mieux les années nouvelles qui leur sont collectivement données. La longévité nouvelle produit une situation sociale inédite. La bonne insertion de cette tranche d'âge, son utilité familiale et sociale doivent être explorées, valorisées et dynamisées.

L'antenne nogentaise d'Old'Up, présidée par Nicole Lemaître, membre du groupe « Bien vieillir » au Conseil des sages de Nogent, poursuivra deux objectifs. Sur le plan collectif : organiser des activités de proximité en partenariat avec le Conseil des sages, tisser des liens avec les associations locales et la Maison sociale (CCAS). Sur un plan individuel : rassembler, stimuler, créer un lien social par un réseau actif intégré dans la vie civique (pallier le risque d'isolement et d'inutilité), permettre à chacun de rester indépendant, autonome le plus longtemps possible au domicile. Des conférences sur des sujets d'actualité sont prévues.

Une permanence dès le 16 septembre

Une permanence sera assurée à partir du 16 septembre le mercredi de 14h30 à 16h30, sauf pendant la période des vacances scolaires. « Old'Up » sera présent le 6 septembre au Village des associations et participera à la Semaine bleue du 19 au 23 octobre 2009.

Dans ce cadre, elle animera une conférence intitulée « Nous et nos grands enfants » le mardi 20 octobre à 10 h, à la MJC. Elle abordera les relations entre les seniors et leurs enfants de 40 ans et plus, les liens tissés pendant les années de vieillissement des uns et des autres, les incertitudes engendrées et les retentissements qui en résultent •

« Old'Up » - Maison des associations - 5/9 rue Anquetil
Tél. : 01 48 76 93 21 (Nicole Lemaître).

Découvrir le club Beauté Plaisance

Le club de retraités Beauté Plaisance organise une kermesse portes ouvertes le dimanche 15 novembre, 28 rue Émile-Zola de 11 h à 18 h. Vous pourrez vous renseigner sur les activités de l'association et effectuer les achats de Noël.

Besoin de détente et de remise en forme ? Cours de Tai Chi le jeudi matin de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h, salle Damotte, Maison des associations, rue Anquetil. Début des cours le 3 septembre. Cours de bridge le mardi à partir de 10 h au club, 6 avenue du Maréchal-Lyautey.

Fêtes des mères et des pères dans les résidences

1

À l'occasion de la fête des mères et pères, Jacques J.P. Martin, accompagné de deux adjointes Thérèse Marie Thomé et Christine Rynine, a rendu visite aux résidents des foyers logements du Cèdre (1) et des Villemains (2). En images •

2

69ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

Le maire a invité les Nogentais à se réunir devant le buste du général de Gaulle, près de l'Hôtel de Ville, afin de célébrer le 69ème anniversaire de son appel lancé le 18 juin 1940 depuis Londres. Un appel visant à mobiliser les forces françaises contre l'occupation, considéré comme fondateur de la Résistance. En présence des élus et des associations des anciens combattants, Jacques J.P. Martin a lu le message de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, avant de laisser place aux Moineaux du Val-de-Marne et à leur interprétation de la Marseillaise et du Chant des partisans sous la direction de Maxime Delaunay.

Extrait du message de Jean-Marie Bockel

« Dans son appel du 18 juin lancé depuis Londres sur les ondes de la BBC, au lendemain de l'appel du maréchal Pétain à cesser le combat, le Général de Gaulle invite les Français à poursuivre la lutte, sous toutes ses formes : « la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». (…) L'appel est peu écouté sur le moment, mais il est compris : des centaines et bientôt des milliers de volontaires, en France et dans les territoires de l'Empire, rallient Londres et la cause de la France Libre. (…) Soixante-neuf ans après l'acte fondateur du Général de Gaulle, nous rendons aujourd'hui hommage à tous ceux qui le rallièrent afin de poursuivre la lutte. Nous rendons également hommage à tous ceux qu'il choisit de distinguer particulièrement, compagnons de la Libération et médaillés de la Résistance. (…) Que l'engagement de tous ces combattants et les sacrifices qu'ils consentirent pour que la France vive libre demeurent un exemple pour les générations présentes et futures.» •

Le Comité d'entente en voyage à Colombey

Saviez-vous qu'une Nogentaise, Mme Bernadette Gouvelot, était la marraine de Pascal Babouot maire de Colombey les deux églises ? Cela a permis au Comité d'entente des anciens combattants d'organiser, pour 46 Nogentaises et Nogentais, un voyage hors du commun dans cette commune où repose le Général de Gaulle, avec une cérémonie officielle accompagnée d'un dépôt de gerbe, en présence du maire de la commune.

Moment fort du voyage, la visite du nouveau mémorial du Général de Gaulle, qui retrace les différents aspects de la vie bien remplie de cette grande figure de notre histoire. Et bien sûr pas de voyage à Colombey sans visite de la Boisserie, demeure du Général et de sa famille. C'est devant cette propriété que le groupe de Nogentais est photographié.

13ème édition

Carrefour de l'**emploi**

Rendez-vous incontournable du recrutement pour l'Est Parisien, le Carrefour de l'emploi se tiendra le 24 septembre 2009 au Pavillon Baltard à Nogent.

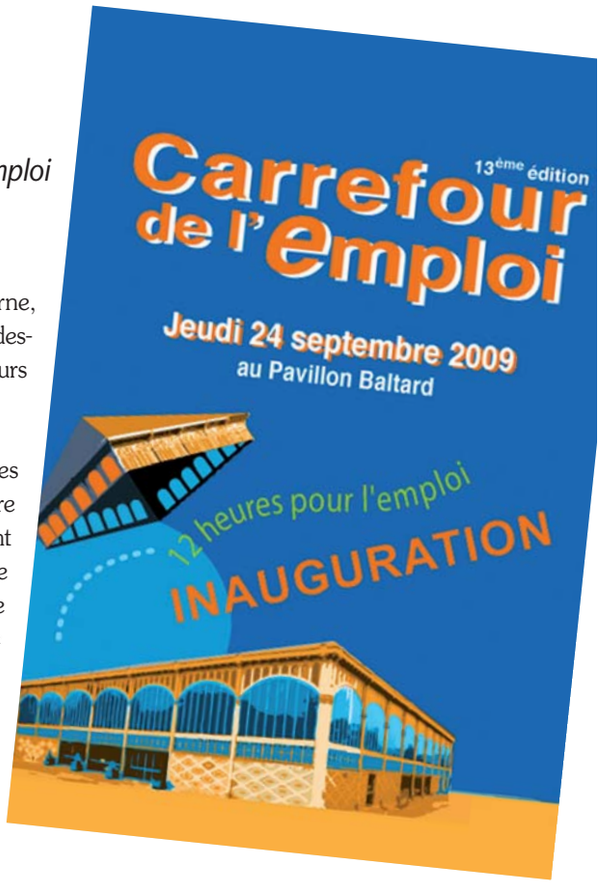

Neuf villes participent à cette édition 2009 : Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Maisons-Alfort, la communauté de communes Charenton-le-pont - Saint-Maurice, Saint-Maur-des-Fossés, Saint- Mandé et Joinville-le-Pont. Une centaine d'entreprises locales et nationales, tous secteurs confondus se mobiliseront.

C'est l'occasion pour les candidats à la recherche d'un emploi de dialoguer directement avec les entreprises qui recrutent, de se renseigner sur les compétences recherchées, les perspectives de carrière offertes par les employeurs. De nombreux professionnels de l'emploi et de la formation seront également présents : Pôle Emploi, Groupe recherche emplois (GREP), Mission locale des bords de Marne et des villes participant à la manifestation, Vivre et Entreprendre en Vallée de la Marne, ainsi que les services emploi et les associations des villes organisatrices. Le Carrefour de l'Emploi bénéficie également du soutien du Conseil général du Val-de-Marne et du Conseil régional d'Ile-de-France.

Cette année, le Carrefour de l'Emploi met l'accent sur le retour à l'emploi des cadres et sur la volonté de dynamiser l'emploi des jeunes •

Entrée gratuite. Jeudi 24 septembre de 10 h à 21 h au Pavillon Baltard www.carrefourdelemploi.com

Chattawak

Entre romantisme et exotisme

La nouvelle boutique de prêt-à-porter féminin *Chattawak,* située à côté de l'église Saint-Saturnin. présente des vêtements (du 34 au 42) aux lignes citadines. La collection marie les inspirations ethniques et des touches de romantisme dans de belles matières aux teintes chatoyantes pour une belle élégance. En boutique, des tenues pour toutes les occasions •

132, Grande Rue Charles de Gaulle – Tél. : 01 48 76 52 57.

Retouches et Repassage express

De fil en aiguilles

Retouches et Repassage express est une nouvelle enseigne à deux pas du Tribunal d'Instance. De ses mains expertes en couture, Isabelle retouche tous les vêtements. De l'ourlet au changement de fermeture éclair, en passant par le réajustement de la taille, vos vêtements vous iront mieux qu'avant. Un service repassage est aussi proposé, un travail de qualité •

9 bis, rue Pasteur – Tél. : 01 48 76 53 94.

Cabinet Sylvie Bonnaud

Orientation Scolaire et Professionnelle

Sylvie Bonnaud, psychologue, a ouvert un cabinet de conseil en orientation scolaire et professionnelle. Son rôle : donner une réponse aux interrogations des lycéens face à leur parcours scolaire et à leur avenir professionnel, ainsi qu'aux personnes souhaitant se réorienter. *Le rêve éveillé libre* est une méthode de développement personnel pour enfants dès 6 ans, pour les jeunes en difficultés scolaires et les adultes •

71, rue Carnot. Tél. : 01 48 77 14 17. Courriel : sylvie.j.bonnaud@wanadoo.fr

Monster Assistance

L'informatique à domicile

Agréé par l'État pour la fourniture de services à la personne, *Monster Assistance* accompagne, conseille et aide les particuliers dans l'utilisation quotidienne de l'informatique et d'Internet. Quelle que soit la marque de l'ordinateur et de l'opérateur, un expert intervient à domicile, sur rendez-vous. Les frais de déplacement sont gratuits et 50 % du montant des prestations sont déductibles des impôts •

30 bis, bd Gallieni. Tél. : 01 48 77 13 97 / 06 77 14 86 16 . www.monster-assistance.fr

Miam Miam

Se restaurer rapidement

Miam Miam, snack-restauration rapide a ouvert à deux pas de la salle Émile Zola. Au menu : sandwiches divers, paninis, salades composées, frites, potatoes, Kebab, tortillas, à consommer sur place ou à emporter. Un menu familial et différentes formules sont proposées dont des menus enfants. Les plus gourmands peuvent y venir pour déguster une glace Haegen Dazs •

57, boulevard de Strasbourg.

À bord du Rodger One

Promenade au fil de l'eau

Ludovic Bressand de ATCG événementiel, propose des croisières privatives à bord du Rodger One (Cabin cruiser Chris Craft de 11 mètres) ancré au Port de Nogent. L'envie d'une simple balade, le désir d'une croisière en tête à tête, une fête à célébrer… le Rodger One accueille de 2 à 8 passagers pour une balade d'une heure ou une croisière de plusieurs jours avec boisson, déjeuner ou dîner •

Tél. : 06 67 32 18 04 – 01 30 61 28 08 – ludovic@atcg.eu

Les plaisirs de la table

Du côté de chez Fred

Le fameux café Du Côté de chez Fred à côté du Carré des Coignard s'est refait une beauté pour mieux vous accueillir dans une ambiance cosy et une déco lounge avec, toujours, sa carte de cocktails plus délicieux les uns que les autres… Du Côté de chez Fred propose aussi des petits plats traditionnels « maison » que vous pouvez déguster à toutes heures de la journée.

Du Côté de chez Fred vous accueille l'après-midi pour une pause thé/pâtisserie ou le soir pour un moment de convivialité. Accès wi-fi.

152, Grande Rue Charles de Gaulle – Tél. : 01 48 71 02 12
Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à minuit et vendredi au samedi jusqu'à 2 h du matin.

Fujiyama - restaurant japonais

Nouveau : la cuisine Coréenne avec les fondues de fruits de mer ou de viande et les grillades. Spécialités japonaises, différents menus et formules sont proposés : brochettes de viande ou de poissons (poissons frais du vivier livrés tous les matins), brochettes mixtes, planche de Futo maki (thon, saumon, omelette, crabe, crevettes, légumes et radis marinés, anguilles avec bol de riz vinaigré…). À la carte : sushi, sashimi, maki, tempura et yakitori sans oublier les raviolis végétariens à la vapeur. Salle de 90 couverts pour l'organisation de réceptions. Remise de 10 % consentie sur les plats à emporter. Livraison effectuée dans les 15 minutes. **www.fujiyama.fr**

54, rue des Héros Nogentais - 01 49 74 00 50 - 06 60 84 23 49 - Ouvert tous les jours de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 23 h.

Tentations gourmets

Sandrine et Pascal Vlieghe vous présentent leurs cartes « Lunch, Cocktail, Menus » pour toutes cérémonies. De l'apéritif au dessert, tout est préparé par leurs soins avec des produits frais. Trois cocktails sont proposés : le Prélude, l'Arpège et le Symphonie (canapés froids et chauds, pains surprise, navettes, blinis… les cuillères (lentilles du Puy vert et sa brochette de magret froid, gambas poêlée et soja au sésame..). Pour finir sur une note sucrée : la feuillantine chocolat framboise, mini tatin au beurre demi sel, fraîcheur d'agrumes au muscat…

4 menus sont également sélectionnés :

***Le Gastronome en culotte courte* à 19 €**
(entrée, plat, dessert, boisson)
***Le Sensation* à 38 €**
(entrée, plat, fromage, dessert, café et eaux minérales)
***Le Séduction* à 48 €**
(entrée, plat, fromage, dessert, café et eaux minérales)
***Le Cupidon* à 64 €**
(entrée, plat, fromage, dessert, café et eaux minérales)
Grande sélection de vins et champagnes.

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20 h, le dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h.
76, avenue Ledru Rollin - Le Perreux - 01 43 24 20 32 - tentationsgourmets@orange.fr

La **boulangerie** à l'honneur

Coupe d'Europe de la boulangerie artisanale 2009

Olivier Boudot a décroché le titre de vice champion d'Europe par équipe lors de la Coupe d'Europe de boulangerie à Nantes. Ce nogentais de 33 ans a appris son métier de boulanger à l'âge de 15 ans chez son oncle. Aujourd'hui, Olivier essaie de concilier son métier de boulanger qu'il exerce à Paris et celui de formateur en boulangerie tout en préparant des concours, ce qui n'est pas toujours facile ! Nos félicitations.

Baguette et croissant primés

Bravo à Ludovic Grimont de la boulangerie pâtisserie Nogentaise, située 13 rue Paul Bert, qui a reçu le 4ème prix en masters de la baguette de tradition et le 4ème prix Ile-de-France pour le croissant au beurre, sur un total de 600 candidats •

S'informer à la **CCIP**

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris Val-de-Marne organise le mardi 15 septembre 2009 de 9 h à 11 h, une réunion d'information générale ayant pour thème principal les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la cession/reprise d'entreprise •

Renseignements : www.ccip94.fr

En bref

Carré Blanc

Depuis quelques mois, Alexandra a repris la boutique *Carré Blanc* spécialisée dans le linge de maison. *Carré Blanc* propose une ligne 100 % coton pour la table, la chambre, la salle de bains et la cuisine. Les parures de lits sont coordonnées, les thèmes et les décors changent à chaque collection. Une gamme enfants est présentée avec capes de bains, serviettes, draps…

110, Grande Rue Charles de Gaulle. Tél. : 01 48 76 03 04.

Nouveau au Paul Bert

Le café restaurant *Le Paul Bert*, proche de la caserne des pompiers, ouvre désormais les vendredis et samedis soir. À la carte, la spécialité de la maison : la côte de bœuf, pour les amateurs de viande et un menu enfants. Tout est fait maison avec des produits frais.

Angle rue Paul Bert et bd de Strasbourg – Tél. : 01 48 76 02 58.

Nouveaux appareils chez Moving

Pour ceux qui désirent entretenir leur forme, modeler leur corps, le club Moving s'est équipé d'un nouveau parc de matériels haut de gamme dont l'appareil fitness TechnoGym. À noter : l'accès à la piscine du Perreux est offert avec l'abonnement.

17, bd Gallieni – Tél. : 01 48 73 15 22.

Le **Grand Puzzle** des Prix

Du 28 septembre au 10 octobre prochain, la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne organise, en partenariat avec les commerçants de Nogent et du Perreux, une quinzaine commerciale : "Le Grand Puzzle des prix".

Sous forme d'un **puzzle de 9 pièces** à compléter, le grand jeu de cette quinzaine récompensera les vainqueurs par de nombreux lots. Pour participer à cette opération, rendez-vous entre le 28 septembre et le 10 octobre chez les commerçants. De la boulangerie à l'agence immobilière en passant par le supermarché, près de 150 boutiques nogentaises et perreuxiennes se feront la joie de vous remettre une partie du puzzle pour tout achat effectué.

Pour participer au tirage au sort qui désignera les gagnants de ce concours, il vous suffira d'envoyer vos 9 pièces de puzzle collectées à Elodie Seven, responsable du pôle de développement économique de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne •

Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne.
Pôle développement économique. 92, avenue du Général de Gaulle.
94170 Le Perreux-sur-Marne.

Le Cercle Hippique fête ses 60 ans

C'était la fête au Cercle Hippique du Bois de Vincennes le **20 juin** dernier, à l'occasion des 60 ans du club. Pour faire partager cet événement aux Nogentais, les cavaliers ont défilé dans la ville, direction l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Les attendaient le maire de Nogent et Jean-Jacques Pasternak, adjoint délégué au sport, pour la remise de la médaille d'or de la Ville au président du club Edgard Leuillieux, en présence de Jean-Claude Girard, vice-président du Comité départemental olympique et sportif. Tous ont rejoint le manège pour les discours d'usage avant de laisser place à la fête. Comme il se doit, le président a retracé l'histoire du club et adressé moult remerciements. Jacques J.P. Martin a chaleureusement félicité la communauté cavalière.

ÇA S'EST PAS

Couleurs et transparences au Carré des Coignard

Avant la trêve estivale, le Carré des Coignard a accueilli du **19 juin au 5 juillet** une exposition haute en couleurs avec les peintures de Françoise G. Vettes et les œuvres du plasticien Michel Delhaye. Les visiteurs ont découvert avec intérêt la série de peintures *Mestissages* de Françoise G. Vettes et les bannières transparentes en verre et plexiglas du plasticien Michel Delhaye, d'une grande originalité.

Concert de fin d'année du Conservatoire

C'est un concert de qualité que les Nogentais ont pu écouter à la Scène Watteau le **14 juin**. Pour leur traditionnel représentation de fin d'année, les élèves du conservatoire de Nogent, accompagnés de certains de leurs professeurs mais aussi d'élèves de Saint Mandé se sont produits en trio, en duo ou en solo au piano, au violon ou au violoncelle avant de laisser place à l'interprétation de thèmes de films et dessins animés par l'orchestre du conservatoire sous la direction d'Émilie Postel-Vinay.ont été récoltés.

Le musée sur les rails

Pour accéder le **20 juin** au vernissage de l'exposition *Du train au RER* présentée par le musée de Nogent, il fallait prendre un billet et le faire poinçonner par le contrôleur d'un jour. C'est un chef de gare un peu particulier (notre photo) qui a présenté les grandes étapes de l'installation et de l'évolution du chemin de fer à Nogent, élément majeur de la croissance urbaine. Bravo à toute l'équipe du musée dirigée par Olivier Maitre-Allain pour cette exposition qui rassemble des objets insolites et des documents historiques. A voir absolument !

Les spectateurs **à la fête !**

Lors de la 3ème édition de la Fête des spectateurs à La Scène Watteau le **26 juin**, le public a découvert en exclusivité la programmation de la prochaine saison présentée par Nicolas Liautard, directeur artistique, en présence de plusieurs metteurs en scène. Les spectateurs ont ensuite pu assister à un concert de jazz dans la grande salle et grignoter en plein-air grâce à l'espace restauration éphémère installé sur la terrasse du théâtre.

Un air de guinguette **sous le pont**

Dimanche **5 juillet**, l'esprit des guinguettes était de retour à Nogent avec la 3ème édition des danses de la Marne organisées par l'association ACIA. Sous le pont de Nogent, les cours d'initiation au tango, salsa, rock ont attiré un grand nombre de danseurs, débutants et expérimentés, qui ont ensuite laissé libre cours à leur imagination et à leur talent sur la piste de danse.

Les amateurs en festival

Du **10 au 12 juillet**, La Scène Watteau a ouvert ses portes pour accueillir la 1ère édition du Festival des pratiques amateurs. Quatre compagnies locales ont été sélectionnées pour présenter leurs spectacles dans des registres variés : danse orientale, chansons, spectacles et extraits de pièces de théâtre. Enchantées de se produire dans une salle de théâtre aussi prestigieuse, les compagnies amateurs ont offert au public des spectacles inventifs, drôles et conviviaux.

La campagne au cœur de Nogent

Beau temps, chant des oiseaux, verdure à perte de vue… Tout était là le **3 juillet** pour séduire les Nogentais qui ont répondu en nombre à l'invitation conjointe de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques et de la Ville de Nogent pour une soirée champêtre dans le parc de la Maison des artistes. Nappes à carreaux, paniers et denrées ont envahi la pelouse pour un pique-nique sympathique avant la projection sur écran géant du film en noir et blanc de Jean Renoir « Une partie de campagne ». Une soirée rétro qui a fait du bien aux centaines de personnes présentes. Un vrai succès qui préfigure une édition 2010 !

Préparer la rentrée au **village des associations**

Dimanche 6 septembre, de 11 h à 18 h, le village des associations s'installera autour du marché du centre-ville. Ce rendez-vous incontournable du mois de septembre est le moment propice pour aller à la rencontre des associations et s'informer sur l'ensemble des activités proposées à Nogent. Cette année, 114 associations représentant les secteurs culturels, sportifs, sociaux, éducatifs, etc. seront présentes ainsi que quelques services municipaux.

Animations et démonstrations

Pour les enfants, des courses de vitesse seront proposées par l'UAI dans le gymnase Gallieni et le CHBV organisera des baptêmes de poneys à partir de 15 h. Un fil rouge établi par la Chambre des associations s'adressera aux 10-15 ans qui devront dialoguer sur un sujet tiré au sort dans différents stands, les plus "curieux" repartiront avec des cadeaux.
À partir de 13 h 30, plusieurs associations se relaieront sur le podium et sur les tapis réservés au sport pour des démonstrations de danse, arts martiaux, capoeira, musiques.

Au 36 bd Gallieni

Portes ouvertes de la MJC Louis Lepage, de la bibliothèque Cavanna et du musée.
Animation tir à l'arc avec la 1ère compagnie d'arc.
Le Pocket Théâtre présentera des extraits du *Malade imaginaire* de Molière à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30.

Un espace restauration situé rue Ancellet proposera plats chauds, sandwiches, boissons •

Dimanche 6 septembre, de 11 h à 18 h, autour du marché du centre-ville et boulevard Gallieni.

Une **première** pour le **village des artisans d'art**

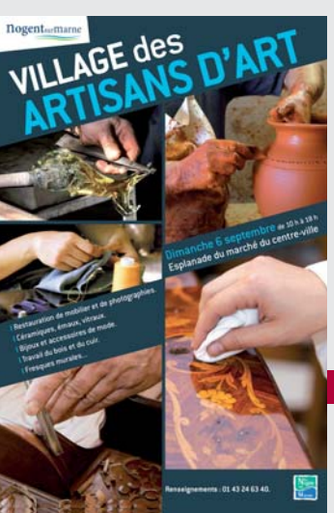
Nogent sur Marne
VILLAGE des
ARTISANS D'ART
Dimanche 6 septembre de 10 h à 18 h
Esplanade du marché du centre-ville
Renseignements : 01 43 24 63 40.

Un "village" peut en cacher un autre... Dimanche 6 septembre, un village des artisans d'art s'installera sur l'esplanade du marché du centre-ville aux côtés du Village des associations. Une vingtaine d'exposants proposeront un large choix de créations propres aux métiers d'art : restauration de mobilier, livres et tirages photographiques anciens, céramique, grès, porcelaines, luminaires, vitraux, bijoux, peinture sur bois, émaux sur cuivre, gravure sur verre, sculptures sur plaques de bois, marqueterie, trompe-l'œil, fresques murales et panoramiques. Certains artisans effectueront des démonstrations sur place. Venez nombreux pour cette 1ère édition !

Dimanche 6 septembre, de 10 h à 18 h, esplanade du marché du centre-ville.

Consommez **solidaire !**

Après le succès de la 1ère édition en avril dernier, **un marché de commerce équitable et solidaire** s'installera sur la place de l'Ancien marché le 19 septembre. Une douzaine d'artisans proposeront des produits venus des quatre coins du monde et issus du commerce équitable et solidaire : objets de décoration, bijoux, vêtements, cosmétiques, produits alimentaires, etc. De quoi se faire plaisir avec des valeurs de solidarité et de partage !

Des animations sont également prévues sous le kiosque : à 14 h, la projection du **film *Home* de Yann Arthus-Bertrand** et à 16 h, des **conférences-débats** sur les thèmes "L'avenir du commerce équitable" et "Pourquoi une consommation solidaire ?".

Place de l'Ancien marché. Samedi 19 septembre, de 10 h à 19 h. Renseignements : 01 43 24 63 94.

Concert de solidarité

Le samedi 26 septembre, de 19 h à l'aube, une nuit de solidarité avec Haïti sera organisée à La Scène Watteau par l'*association des Franco-haïtiens et amis d'Haïti* qui vient en aide aux victimes des ouragans Gustave et Hanna en 2008. Plusieurs artistes haïtiens et africains se relaieront sur scène dans une ambiance très festive.

Tarifs : 30 € en prévente et 35 € sur place. Locations FNAC, Carrefour, Virgin, Leclerc... Plus d'infos au 06 68 86 12 33.

Le poète voyageur

Un artiste timide, qui n'a jamais osé quitter son village natal, se lance un jour dans l'aventure du voyage. Amoureux depuis toujours d'une fille du village, il espère la conquérir ou l'oublier à jamais. Ce sont ses amis poètes et musiciens qu'il emmène avec lui qui vont lui donner le courage de franchir le pas. Une quête humoristique et surréaliste autour du thème du voyage. Voyage réel ou imaginaire tel que les poètes ont su de tout temps les décrire et les rêver... Un spectacle lu et chanté écrit et interprété par André Nerman.

La Petite Scène (Scène Watteau). Samedi 3 octobre à 20 h 30 et dimanche 4 octobre à 16 h. Réservations au 01 48 72 94 94. Tarifs : 10 €, 7 € (abonnés de La Scène Watteau, demandeurs d'emploi, RSA, moins de 12 ans).

Comprendre les religions

Du 20 au 22 octobre, La Scène Watteau accueille l'exposition *Comprendre les grandes religions* réalisée par l'association interculturelle du Val de Bièvre. 20 panneaux explicatifs présenteront les origines des principales religions, ainsi que leurs points communs et de divergence. Une conférence-débat sur ce thème sera organisée le lundi 19 octobre à 20 h 30 dans la grande salle du théâtre en présence de membres de l'association.

Galerie de La Scène Watteau. Entrée libre.
Plus d'infos au 01 46 63 26 91.

Jeux de mots laids pour gens bêtes

L'univers de Boby Lapointe en comédie musicale

Jeux de mots laids pour gens bêtes est une comédie musicale enlevée autour des textes de Boby Lapointe interprétée par la pétulante Comédie Framboise. Jeux de mots, univers farfelu et poétique, amour des femmes, sont les thèmes qui se conjuguent dans cette comédie musicale portée avec talent, générosité et dynamisme par quatorze comédiens, danseurs, chanteurs, musiciens à rayures. Ingénieux à souhait, ces joyeux lurons rajeunissent les textes de Boby Lapointe qui sont ici support à toutes les fantaisies. Un spectacle drôle et rafraîchissant qui a déjà séduit un large public •

La Scène Watteau. Samedi 12 septembre à 20 h 30. 15 €, tarif réduit 12 € (abonnés La Scène Watteau, - de 12 ans, chômeurs, RSA). Réservations au 01 48 72 94 94.

Les Sea girls, un quartet féminin de choc

Comédiennes, chanteuses et danseuses, les Sea Girls sont accompagnées d'un contrebassiste et d'un guitariste. Leur répertoire est en grande partie inédit, composé de chansons de Jean-Max Rivière, Jean-Louis Guitard, Stéphanie Tesson, Laurent Madiot, Sophie Forte, Agnès Desarthes. Vêtues de kimonos et coiffées comme des lutins de contes, elles trimbalent sur scène leur univers fantasque dans lequel on peut croiser un pousse-pousse, un gramophone, des accessoires incongrus. Après avoir triomphé à *La Nouvelle Ève*, elles entament une tournée qui les mènera partout en France. Un spectacle musical où l'humour et la fantaisie embarquent les spectateurs dans un univers féminin déjanté et cruel •

La Scène Watteau. Samedi 17 octobre à 20 h 30. Réservations à partir du 15 septembre au 01 48 72 94 94.

Trio 3, concert de jazz

En octobre, La Scène Watteau donne rendez-vous aux amateurs de jazz pour un concert exceptionnel de *Trio 3* qui réunit trois maîtres du jazz de renommée internationale : Olivier Lake (saxophone), Reggie Workman (contrebasse) et Andrew Cyrille (batterie). L'énergie créatrice de chacun au service d'une improvisation "organique" offre des possibilités infinies. Le *Trio 3* mixe et explore différentes couleurs sonores traversant tout le vocabulaire du jazz contemporain •

La Scène Watteau. Vendredi 23 octobre, à 20 h 30. Réservations à partir du 15 septembre au 01 48 72 94 94.

La fin d'une liaison
de Graham Greene

Dans *La fin d'une liaison* de Graham Green, un écrivain plonge dans sa mémoire pour nous raconter une histoire d'amour qui a bouleversé sa vie... À Londres en 1944, un homme et une femme se retrouvent pour un rendez-vous amoureux illégitime, un bombardement dont ils sortent miraculeusement indemnes. Avoir frôlé la mort les a changés définitivement. Pour mettre en image la mémoire de l'écrivain, le metteur en scène Alain Mollot a fait appel à Jean-Pierre Lescot, spécialiste des ombres chinoises. Une histoire romantique et un questionnement sur la foi •

La Scène Wattteau. Du mardi 10 au samedi 14 novembre à 20 h 30 et dimanche 15 novembre à 16 h.
Réservations à partir du 15 septembre au 01 48 72 94 94.

Abonnement saison 2009-2010

Il est encore temps de souscrire un abonnement pour la saison 2009-2010 de La Scène Watteau. Cette formule présente de nombreux avantages : réductions, libre choix de vos spectacles, réservations prioritaires, places au tarif réduit pour les spectacles choisis hors abonnement en cours de saison et pour tous les spectacles de La Petite Scène, informations régulières sur l'actualité du théâtre. Une carte d'abonné offre également des réductions à la Librairie du théâtre, au cinéma Royal Palace et pour les spectacles des théâtres partenaires de La Scène Watteau •

Accueil de La Scène Watteau ouvert du mardi au samedi de 14 h à 19 h.
Tél. : 01 48 72 94 94.
Courriel : scenewatteau@wanadoo.fr. Site : www.scenewatteau.fr

Atelier marionnettes

À l'occasion de la création du spectacle de marionnettes *On a perdu les gentils*, La Scène Watteau propose un atelier pour les 7-12 ans qui consiste à construire à partir d'objets du quotidien et de matériaux de récupération des personnages manipulables. Ces personnages seront ensuite mis en scène et serviront à l'interprétation de courts sketches. Ces ateliers sont animés par les artistes en résidence : Laure Bonnet et Corinne Mighirditchian.

Chaque atelier comprend deux séances sur deux mercredis consécutifs : 7 et 14 octobre, 21 et 28 octobre, 18 et 25 novembre, 2 et 9 décembre, 3 et 10 février.

Frais de participation : 15 € pour un atelier (deux séances) ; 9 € en tarif de groupe (à partir de 10 enfants).
Renseignements : La Scène Watteau au 01 48 72 94 94.

Canta Brasil, musique brésilienne

Le quintet de Nina Guetta, c'est la rencontre de musiciens venus d'horizons divers, c'est l'émotion du chant brésilien, la beauté des mélodies, l'esprit de la fête et de la "saudade", sentiment si cher aux Brésiliens. C'est aussi avant tout le plaisir intense du partage avec le public, cette passion qui fait vibrer le Quintet de Nina Guetta depuis une quinzaine d'années.

La Petite Scène (Scène Watteau). Vendredi 6 et samedi 7 novembre à 20 h 30. Réservations au 01 48 72 94 94.
Tarifs : 10 €, 7 € (abonnés de La Scène Watteau, demandeurs d'emploi, RSA, moins de 12 ans).

Pavillon Baltard

Concert exceptionnel de Charles Dumont

Le dimanche 22 novembre à 16 h, le célèbre chanteur et compositeur Charles Dumont investira la scène du Pavillon Baltard pour un concert exceptionnel. En 1ère partie, le public pourra découvrir le concerto ballets-chansons "Passion", œuvre originale de Charles Dumont, et en 2ème partie un récital du chanteur tout en émotions. Les réservations sont à effectuer à l'accueil de La Scène Watteau (1 place du théâtre - 01 48 72 94 94) et dans les points de vente habituels (FNAC, Carrefour, Auchan, Leclerc, Virgin....). Plus d'infos dans le numéro de novembre.

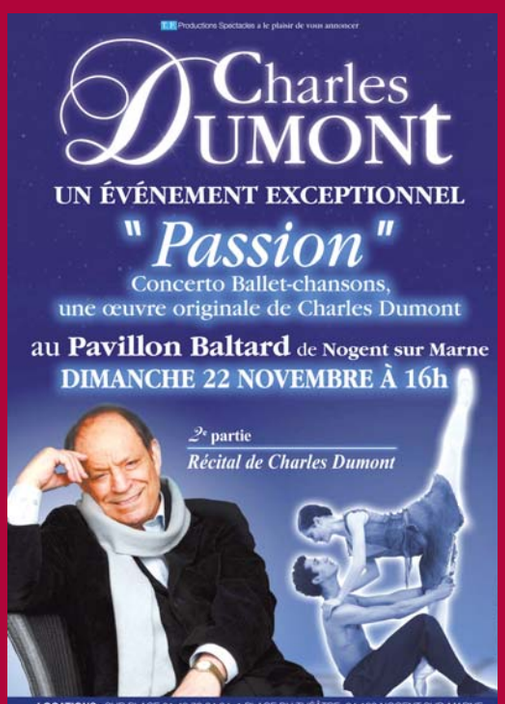
Charles DUMONT
UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL
"Passion"
Concerto Ballet-chansons,
une œuvre originale de Charles Dumont
au Pavillon Baltard de Nogent sur Marne
DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 16h
2e partie
Récital de Charles Dumont
LOCATIONS : SUR PLACE 01 48 72 94 94, 1 PLACE DU THÉÂTRE, 94 130 NOGENT-SUR-MARNE

Présentation du Téléthon 2009 au parc floral.

© AFM / Roland Bourguet

Le Téléthon 2009 en direct du Pavillon Baltard !

Les 4 et 5 décembre, la ville accueillera au Pavillon Baltard le plateau télévisé de la 23ème édition du Téléthon où seront relayées 30 heures d'émission en direct. Nogent sera ainsi au cœur de cet événement exceptionnel organisé chaque année par l'AFM (association française contre les myopathies).

Autour du fil rouge « les bords de Marne », des défis nautiques se dérouleront sur la Marne pendant les 30 heures de mobilisation et le public pourra également profiter d'une guinguette éphémère installée au stade sous la Lune - Alain Mimoun. De nombreuses associations nogentaises se mobiliseront pour l'occasion et proposeront des animations sportives permettant aux Nogentais de participer à cette grande aventure humaine.

Le programme complet dans le numéro de novembre.

Conférence de l'AFM le 13 octobre à La Scène Watteau

Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM vous invite : *« Cette année, Nogent-sur-Marne nous fait l'honneur d'accueillir l'édition 2009 du Téléthon, en direct du Pavillon Baltard. C'est avec un très grand plaisir que nous partagerons l'esprit de fête et de solidarité des Nogentais pour trente heures de mobilisation exceptionnelle. En attendant ce grand rendez-vous,* ***je vous propose de nous retrouver le mardi 13 octobre à 20 h à La Scène Watteau pour une soirée débat*** *au cours de laquelle j'aurai plaisir à vous présenter le combat des familles de l'AFM contre la maladie mais aussi celui des médecins et des chercheurs engagés à nos côtés pour relever le défi de la médecine de demain. Grâce à votre soutien, c'est sûr nous serons* ***tous plus forts que tout*** *les 4 et 5 décembre prochains »* •

Téléthon : pour quoi faire ?

Depuis 22 ans, l'AFM organise chaque premier week-end de décembre le Téléthon, opération de collecte de fonds et de sensibilisation du grand public, pour faire avancer la recherche et vaincre les maladies neuromusculaires (plus de 200 maladies différentes).

Grâce aux dons du Téléthon, l'AFM finance différentes pistes thérapeutiques. Certaines font appel à la pharmacologie classique, d'autres sont innovantes : intervention directement sur le gène pour le réparer, reconstruction d'organes lésés grâce à des cellules souches. 34 essais sont en cours ou en préparation pour des maladies neuromusculaires ou non. Les chercheurs sont en passe de découvrir des solutions thérapeutiques pour des dizaines de maladies génétiques. Au-delà des maladies rares, les résultats obtenus par les chercheurs et médecins engagés aux côtés de l'AFM pourront servir au plus grand nombre en bénéficiant à des maladies plus fréquentes.

Parallèlement, l'AFM continue à aider les familles dans leur vie quotidienne (amélioration de la qualité des soins et des conditions de vie) et œuvre pour que les malades soient reconnus comme des citoyens à part entière.

Le Téléthon représente la majeure partie des ressources de l'AFM. Depuis le 1er Téléthon en 1987, des évolutions déterminantes ont marqué le combat de l'AFM, porté par la détermination des malades, des familles, des scientifiques, des bénévoles et la générosité de millions de Français •

Journées culture et patrimoine 2009

"La vigne et le vin" au Carré des Coignard

Exposition

Une exposition d'œuvres sur le thème de la vigne et du vin se tiendra au Carré des Coignard. Les 12 artistes sélectionnés pour cette exposition sont les peintres Nicole Mathieu, Caroline Le Gloan, Alain Camilière, Masako Villard, Marie-Christine Charmoillaux, Pierre Jutand, Martine Hadamar, André Boogaerts, Marie Palermo, Agnès Guidici-Nicolas, Danièle Gaston et le sculpteur William Wood.

Les visiteurs pourront également découvrir des objets anciens de vigneron (sabot plantoir, greffoir, houe à taillant, tire-bouchon à cloche, jabloir…) prêtés par le Musée du vin de Paris et des Nogentais, ainsi qu'une exposition de panneaux explicatifs retraçant l'évolution de la vigne sur le territoire de Nogent du Moyen-âge à nos jours.

Du 5 au 20 septembre.
Du mardi au vendredi de 15 h à 19 h,
samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

La tonnellerie en 6 automates

Le Moulin des automates présentera un spectacle éducatif sur la fabrication d'un tonneau avec les méthodes utilisées jusqu'au XIX^{ème} siècle. Chaque automate, en costume d'époque et entouré de ses outils, illustre une phase de la fabrication du tonneau. Du bucheron abattant l'arbre dans la forêt, jusqu'au tonnelier effectuant l'assemblage final, tous les mouvements, décors et outils sont soigneusement reproduits.

Du vendredi 18 au dimanche 20 septembre.
Vendredi de 15 h à 19 h,
samedi et dimanche de 10 h à 19 h.

Animations enfants et adultes

Du bourgeon au raisin, diaporama de 5 minutes retraçant la formation d'une grappe de raisin, sera projeté en présence de Clotilde Verriès, coréalisatrice du film et chercheuse à l'INRA, qui répondra aux questions. Les enfants pourront assister à une **"leçon de choses"** en direct de la vigne du Carré des Coignard.

Munis de toutes ces explications, enfants, ados et adultes pourront répondre à des **quizz sur le thème de la vigne et du vin**. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera les adultes gagnants présents qui remporteront des cadeaux.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre.
Animations : de 14 h 30 à 18 h.
Tirage au sort le dimanche à 18 h 30.

"C'est à boire", concerts

Le groupe *Nuages* présentera deux concerts de 30 minutes avec musiciens et chanteurs qui interpréteront des chansons à boire des années 30 à nos jours dans une ambiance conviviale et interactive avec le public.

Théâtre de verdure.
Dimanche 20 septembre à 15 h 30 et 16 h 30.

Marne en Seine
CAVAVIN
NICOLAS
boesner Paris FOURNITURES POUR ARTISTES

Carré des Coignard : 150, Grande Rue Charles de Gaulle. Entrée libre. Renseignements : 01 43 24 63 94.

Ça se passe aussi…

À la Maison d'art Bernard Anthonioz

Portes ouvertes du bâtiment et du parc classé les samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 12 h à 18 h. **Visites commentées gratuites** sur les aspects méconnus du bâtiment, l'histoire et les évolutions du parc le dimanche 20 septembre à 14 h et 16 h 30 et de l'exposition en cours le dimanche 20 septembre à 15 h 30.

Maison d'art Bernard Anthonioz : 16, rue Charles VII.
Tél. : 01 48 71 90 07.

Au cinéma Royal Palace

Visites guidées du cinéma en partenariat avec l'Office de tourisme de la Vallée de la Marne le samedi 19 septembre de 10 h à 12 h et le dimanche 20 septembre, de 9 h 30 à 10 h 30. Durée : 30 minutes.

Royal Palace : 165, Grande Rue Charles de Gaulle.
Réservations : 01 43 24 23 80
contact@royalpalacenogent.fr

Conférence sur l'art

Les conflits autour de la photographie au 19ème siècle

Par Michel Dupré, critique d'art, professeur universitaire, auteur.

Lorsque la photographie apparaît au 19ème siècle, elle se trouve prise entre deux pôles : science et art. D'une part, sa précision et sa rigueur la situent du côté du document "irréfutable", auxiliaire précieux pour l'archéologie, la géographie, l'astronomie, etc. D'autre part, ses capacités de représentation du monde et sa rapidité de production la placent en concurrence directe avec la peinture. Cette situation conflictuelle est incarnée dès ses débuts par la compétition qui oppose Daguerre et Bayard en quête de soutien de la part des institutions. Michel Dupré, sans procéder à une histoire de la photographie, va développer ses aspects "politiques".

Carré des Coignard. Mardi 13 octobre à 20 h 30.

Expos à la MJC

Les professeurs à l'honneur !

Découvrez les œuvres de Sophie Ropitaux, Véronique Vilatte, Sylvie Maillot, Danuta Thomas, Christine Miller, Dominique Lecerf, Claudie Simon, professeurs d'arts plastiques à la MJC. Peintures, sculptures, dessins, aquarelles, céramiques, cartonnages et croquis de mode constitueront cette exposition.

Du 6 au 27 septembre.

Exposition collective

Les artistes Géraldine Paweletta, Ksénéa Sic, Thierry Montoy et Pierres-Yves Gianini de l'association *Galerie Nomade* exposeront peintures, installations et sculptures.

Du 5 au 24 octobre.

MJC Louis Lepage : 36 bd Gallieni.

Expositions au Carré des Coignard

Scènes de vie et peinture de feu

Jean Soyer, peintures

Jean Soyer s'est formé à l'École supérieure des arts et industries graphiques Estienne de Paris comme graveur lithographe et graphiste. Il peint depuis 1987 après avoir découvert les œuvres de Nicolas de Staël puis les grands maîtres de la calligraphie chinoise. Il a exposé au parlement européen à Bruxelles et Strasbourg, au musée de Gap, sur le toit de la grande arche de la Défense ainsi que dans de nombreuses galeries en France (Paris, La Baule, Montpellier) et à l'étranger (Suisse, Luxembourg, Etats-Unis, Japon, Chine...).

© Atelier 80

Robert Arnoux, sculptures

Autodidacte, Robert Arnoux s'est tout d'abord intéressé au dessin d'après modèle. Comme pour donner vie à ses personnages, le passage de la fresque à la sculpture s'est imposé. Ses œuvres mettent en scène différentes étapes de la vie des hommes. Ses formes épurées provoquent un sentiment de présence qui évoque la profondeur de l'âme. Pour réaliser ses sculptures monumentales, il a mis au point une technique minérale dérivée de la fresque. Il travaille aussi le bronze et la céramique.

Du 25 septembre au 11 octobre.

Exposition des lauréats 2008 de la Biennale nogentaise d'art contemporain

Suzane Lopes, sculptures

En exploitant toutes les ressources de la terre cuite, Suzane Lopes nous révèle un univers unique dans lequel transparaissent des réminiscences de son Brésil natal mais aussi des thèmes universels tels que la recherche du sacré, la féminité et la sensualité. Sa sculpture donne naissance à des êtres reconnaissables qui peuvent à la fois émouvoir et choquer, séduire et inquiéter, mais qui ne laissent en tout cas jamais indifférent. Ses travaux les plus récents sont influencés par une relecture personnelle du Candomblé, culte afro-brésilien.

Éric Jégat, peintures et gravures

Diplômé des Beaux Arts de Paris, Éric Jégat travaille avec passion dans ses ateliers à Paris et près de Milan où il peut également se consacrer à la sculpture sur bois et à la création de vitraux. Ses recherches picturales l'amènent à explorer le corps humain et à le confronter avec son environnement. Dans ses récents travaux, il peint l'absence de l'homme par la présence d'objets, sorte de transposition poétique de l'être humain. Éric Jégat expose régulièrement à Paris et en province •

Du 16 octobre au 1er novembre.

Carré des Coignard – 150, Grande Rue Charles de Gaulle.
Du mardi au vendredi de 15 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Mairies, des maisons peu communes

Du 14 novembre au 30 mai 2010, une exposition sur les hôtels de ville du Val-de-Marne se tiendra au musée et aux archives.

Au musée :
une approche historique, architecturale et picturale

Jusqu'à la Révolution, les assemblées municipales siègent dans l'église. Elles intègrent ensuite plusieurs lieux provisoires, dont des demeures de particuliers, avant que la construction d'un premier hôtel de ville soit décidée. La loi du 5 avril 1884, définissant les compétences des communes, leur fait obligation de disposer d'une mairie en location ou en propriété. La construction des édifices est soumise à l'accord du préfet : le pouvoir centralisateur contrôle les affaires municipales.

Certaines de nos mairies sont construites sous la Troisième République (Le Perreux, Ivry, Alfortville, Nogent). Leur style est mi-Renaissance mi-Louis XIII. Il suit des modèles imposés par les architectes officiels. D'autres au contraire s'installent dans des demeures de nobles et bourgeois édifiées sous l'Ancien Régime (Villecresnes, Villejuif, Orly, anciennes mairies de Vitry et Créteil) et subissent d'importants agrandissements ou modifications. Les hôtels de ville réalisés au XX^{ème} siècle témoignent d'intéressants partis-pris architecturaux (Cachan, Créteil, Vitry).

Les décors peints à l'intérieur des mairies traitent de thèmes généraux, tels que les âges de la vie, la famille ou le travail, mais évoquent aussi les particularités locales. Les peintures de Vincennes ou Saint-Mandé évoquent l'histoire de la ville. La Marne est représentée à Créteil, Maisons-Alfort, Saint-Maurice. L'activité économique est illustrée à Arcueil, Saint-Maur, au Kremlin-Bicêtre.

Aux archives :
les décors peints de la salle des mariages de Nogent

En 1888, un concours est organisé. Les 48 candidats sont invités à illustrer l'histoire nogentaise depuis les Gaulois jusqu'au Second Empire. Mais les artistes sont libres de refuser cette mythologie fondatrice de Nogent. Adrien Karbowsky, lauréat, réalise 6 toiles qui s'inspirent librement du paysage nogentais avec la Marne et le viaduc. Des reproductions des esquisses réalisées par Debon et Lafon (2ème et 3ème concurrents nommés) sont présentées •

Exposition du 14 novembre au 30 mai 2010.

Musée de Nogent : 36, boulevard Gallieni. Tél : 01 48 75 51 25.
Ouverture : mardi, mercredi, jeudi, dimanche de 14 à 18 h ; samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Archives municipales : 2, avenue du Maréchal Franchet d'Esperey. Tél : 01 43 94 95 94.
Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Stage créatif au musée

Du 26 au 30 octobre, le musée de Nogent propose de préparer les fêtes de Noël avec un stage d'arts plastiques consacré à la conception de santons (moulage, peinture) mais aussi de la crèche qui les accueillera. Pour tous à partir de 6 ans.

Tarifs : 50 €, tarifs dégressifs pour les participants d'un même foyer.

Musée : 36 bd Gallieni - 01 48 75 51 25.

Expérience graphique

Né en mars 2008, le projet *Objects in the Mirror are closer than they appear* constitue une recherche éditoriale quant aux questions de représentation et de manipulation de l'image. Pour la première fois, le projet prend la forme d'une exposition à la Maison d'art Bernard Anthonioz. Axée sur la question du paysage américain, l'exposition postule les utilisations iconiques de la relation humaine à la nature et à son exploration. Son sous-titre *from Walden to Vegas* est une invitation à un voyage, à une relecture de la conquête iconique identitaire qui a modelé l'Amérique, du romantisme virgilien d'Henry David Thoreau aux rêves postmodernes inspirés par Las Vegas.

Maison d'art Bernard Anthonioz (16, rue Charles VII). Du 9 septembre au 31 octobre, tous les jours sauf les mardis et jours fériés, de 12 h à 18 h, entrée libre.

Visites guidées le mardi 22 septembre de 12 h à 13 h et le lundi 28 septembre de 18 h 30 à 19 h 30.

Soirée dansante

L'association *Séquences danse* organise une soirée dansante consacrée aux danses de salon le samedi 31 octobre, de 20 h à minuit, salle Émile Zola. La soirée débutera à 20 h par un cours de cha-cha-cha avant de laisser la place au bal qui sera ponctué de démonstrations de danse, jeux et autres animations. La soirée est ouverte à tous les danseurs, débutants ou confirmés.

Tarifs : 12 € par personne, 20 € par couple.
Réservations au 09 54 79 52 24 - sequencesdanse@free.fr

La rentrée au conservatoire

Le conservatoire Francis Poulenc qui propose des cours de musique, art dramatique, danse classique et moderne fera sa rentrée la semaine du 21 septembre. Attention, cette année, il n'y aura plus de cours d'histoire des musiques et de composition écriture harmonie.

150, Grande Rue Charles de Gaulle. Tél : 01 48 71 64 20.

Nouveau à la MJC

La MJC Louis Lepage proposera des nouveaux ateliers à la rentrée : bureautique et multimédia, danses latines pour ados, adultes et seniors, saxophone, initiation au cirque pour les enfants à partir de 7 ans, sculpture pour les 9-16 ans.

MJC Louis Lepage : 36 bd Gallieni. Tél : 01 48 73 37 67.

Foire d'automne du Lions Club

Du 9 au 11 octobre, se tiendra la traditionnelle foire d'automne du Lion's club de Nogent qui fête cette année ses 50 ans d'existence. Pour célébrer cet événement, la foire débutera dès le vendredi à 18 h avec une soirée inaugurale animée. Les promeneurs pourront déguster et acheter des produits du terroir : charcuterie, vins, salaisons... Cette manifestation est réalisée au profit des œuvres sociales du Lion's Club, particulièrement cette année "Mécénat chirurgie cardiaque". **Une tombola** sera organisée en partenariat avec des commerçants nogentais et les exposants avec un tirage au sort le dimanche 11 octobre à 18 h •

Place de l'Ancien marché. Vendredi 9 octobre de 18 h à 22 h, samedi 10 et dimanche 11 octobre de 9 h à 19 h.

8ème colloque historique des Bords de Marne

La communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne organise un colloque consacré aux parcs et jardins dans l'est parisien de la fin de l'Ancien régime à nos jours. Depuis trois siècles, l'est parisien est couvert de parcs et jardins. Leur forme, leur fonction et leur ampleur ont considérablement évolué avec l'industrialisation et l'urbanisation de la banlieue. Quelle est cette métamorphose et quel est leur avenir ? Tel est l'enjeu de ces débats entre historiens et praticiens des jardins. Florent Quelleir, maître de conférences à l'université Rennes 2, présidera cette 8ème édition des colloques des Bords de Marne •

Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne
8e Colloque historique des bords de Marne
Parcs et jardins dans l'Est parisien
de la fin de l'Ancien régime à nos jours
Centre des Bords de Marne, Le Perreux-sur-Marne
Samedi 26 septembre 2009 > 9 h à 17 h 30
Renseignements - inscriptions

Centre des bords de Marne : 2, rue de la prairie au Perreux. Samedi 26 septembre, de 9 h 30 à 17 h. Renseignements et inscriptions : Vincent Villette au 01 43 94 95 94 ou par courriel : archives-nogent@wanadoo.fr

Festival des très courts

Le festival des très courts de Nogent organisé par la MJC Louis Lepage et l'INFA en partenariat avec la ville aura lieu le jeudi 15 octobre à 20 h dans les locaux de l'INFA. Le public est invité à assister à une projection de plusieurs très courts métrages locaux dans tous les genres (fiction, documentaire, clip, expérimental) suivie d'une remise de prix •

INFA : 5-9, rue Anquetil. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements au 01 48 73 37 67.

Choisir ses **activités** de **rentrée !**

Théâtre

Le Pocket Théâtre

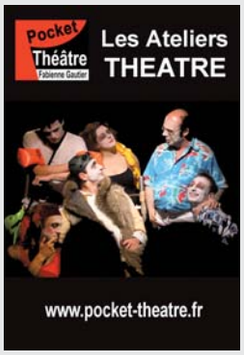

Le Pocket Théâtre anime des ateliers pour enfants, ados et adultes afin de partager une passion commune de la scène. Exercices techniques, improvisations, travail de scènes et représentations publiques sont au programme. Réunion d'information pour les nouveaux le samedi 12 septembre à 14 h (enfants), 15 h (ados) et 16 h (adultes).

36 bd Gallieni. Tél : 01 48 77 85 24 – 06 84 80 45 92 - www.pocket-theatre.fr

Les Ouvriers du théâtre

L'association qui propose des cours de théâtre pour enfants et adultes le mercredi soir et le samedi après-midi salle Émile Zola ouvre un nouvel atelier le mercredi de 17 h à 19 h 30 à l'espace Marie Curie. Elle vient de créer un système d'adhésion pour bénéficier de tarifs préférentiels dans certains théâtres et participer à des rencontres théâtrales.

Tél : 06 81 89 01 95 – lesouvriersdutheatre2@yahoo.fr

Musique

Les Ambiances musicales

Lionel Coronel propose des cours individuels ou collectifs à l'année ou au trimestre à partir de 8 ans. Une large palette d'instruments est enseignée : sax, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, basse, batterie. Des ateliers blues, rock et jazz sont régulièrement organisés.

Tél : 06 76 81 08 72. http://monsite.wanadoo.fr/courscoronel

Double croche

L'école de musique *Double Croche* accueille les enfants à partir de 6 ans, les ados et les adultes en initiation ou perfectionnement. Les méthodes d'enseignement sont particulièrement ludiques avec un apprentissage en simultané du solfège et de l'instrument.

65 bd de Strasbourg. Tél : 01 48 76 09 66 – www.doublecroche.com

Danse

Émergences

L'association *Émergences* donne des cours de danse classique pour enfants, modern' jazz et pilates pour adultes à la Maison des associations et à l'espace Marie Curie.

Tél : 06 31 76 57 72.

Steeling dance company

La salsa et les danses de salon n'auront plus de secret pour vous grâce aux cours proposées par *Steeling dance company* le jeudi de 20 h à 21 h (salsa) et le vendredi de 20 h à 21 h (danses de salon) •

Tél : 06 09 71 84 14.

Soirée Total Manga au cinéma

Le cinéma Royal Palace organise, samedi 26 septembre à partir de 17 heures, une soirée Total Manga avec défilé Cosplay, les fans défilant aux couleurs des héros de leurs livres. Projection d'un film et dégustation de bentos (délicieux plateaux japonais à la présentation si raffinée). Avant d'entrer dans la salle, stands spécialisés (vêtements japonais, nourriture, jeux de plateaux et mangas).

Cinéma Royal Palace : 165, Grande Rue Charles de Gaulle.
www.royalpalacenogent.com

Ateliers d'arts plastiques

Grafit & Pinso

La rentrée des ateliers de dessin et peinture de *Grafit & Pinso* se fera le lundi 14 septembre. Essai gratuit de l'atelier de peinture le lundi 7 septembre et de l'atelier de dessin le jeudi 10 septembre. En nouveauté, la création d'un atelier pour 13-16 ans motivés par des études d'art.

Renseignements : 06 83 91 95 32 - grafit.pinso@free.fr.

Atelier du cours du parc

L'atelier propose des cours de dessin, peinture, décoration, préparation aux concours d'entrée dans les écoles d'arts appliquées. Les enfants, adolescents et adultes intéressés pour s'initier ou se perfectionner dans ces disciplines sont les bienvenus pour une reprise des cours le 23 septembre.

13, rue du Port. Tél : 01 48 71 24 01.

Arts Liés

Arts Liés propose des cours de dessin et peinture ouverts à tous, débutants ou confirmés. Le matériel de base est fourni pour la gouache, l'acrylique, l'huile et l'aquarelle, le fusain, l'encre de chine, les pastels, etc.... Nathalie TM accompagne chacun selon son niveau ou ses envies de peinture abstraite ou figurative, d'arts plastiques ou de dessin à vue.

65, rue Parmentier. Tél : 06 81 31 17 04
artslies@gmail.com

Animations de rentrée à la bibliothèque Cavanna

Les chuchotis, spectacle pour les tout petits

Rozenn Bodin-Cissé jongle avec les mots : histoires courtes, comptines, randonnées, chansons et poésies. Ludique, coloré, émouvant et éducatif, ce spectacle offre aux jeunes enfants des richesses insoupçonnées.

Samedi 19 septembre, à 10 h 30, 11 h, 16 h et 16 h 30.

Pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Sur réservation.

Avec un B... comme Vian, spectacle

Dans le cadre du 50ème anniversaire de la mort de Boris Vian, un hommage lui sera rendu à travers un spectacle intimiste interprété par Michel Descours, comédien. Retour sur la vie, les souvenirs, les romans et les nouvelles de l'écrivain.

Vendredi 16 octobre à 20 h. Entrée libre.

Nouveau à la rentrée !

Deux nouveaux rendez-vous seront proposés : *Papot'Livres*, club de lecture pour les 8-12 ans, qui débutera le samedi 26 septembre à 11 h et *Toutes petites histoires pour toutes petites oreilles*, contes pour les tout-petits, le samedi 3 octobre à 10 h 30 et 11 h •

Bibliothèque Cavanna : 36 bd Gallieni. Tél : 01 48 73 14 62.

Ils écrivent...

Nocturne céleste

Benjamin Rosenberg, écrivain nogentais de 19 ans, nous balade de sa prose poétique entre rêve et réalité au cœur du Paris haussmannien. Thibault est un jeune orphelin fauché, un peu usé par la vie. Hanté par le souvenir d'une ancienne amante, il s'apprête à une vie sans passion. Un soir, une femme mystérieuse l'invite à la suivre dans un univers chimérique....

Aux éditions Le Manuscrit.

Chapitres

Guy Meunier, auteur nogentais amoureux des mots, vient de publier un nouveau recueil de textes poétiques et humoristiques dans lequel un poisson-chat doué de parole vous fera sourire sûrement, rire peut-être, mais à coup sûr parviendra à vous émouvoir •

Aux éditions Lavillatte. Pour commander : 06 81 13 77 31.

Coups de cœur

Roman adulte

La Mécanique du cœur

De Mathias Malzieu

Flammarion, 2007.

Le jour de la naissance de Jack, en 1874 à Edimbourg, est si froid que son coeur en reste gelé. La sage-femme qui l'a mis au monde, mi-sorcière mi-chamane, remplace l'organe défectueux par une horloge qu'il faut remonter tous les matins. Le garçon doit aussi éviter toute émotion : pas de colère, pas d'amour. Mais il va rencontrer une chanteuse de rue au regard de braise...

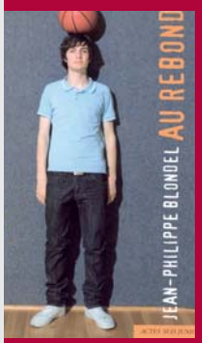

Roman jeunesse

Au rebond

De Jean-Philippe Blondel

Actes Sud, 2008.

Alex vit seul avec sa mère dans un HLM. Christian, fils de PDG, a tout pour lui : belle demeure et vêtements chics. Contre toute attente, ils deviennent amis. Mais un jour, Christian ne vient pas en cours. Deux semaines passent. Alex s'inquiète et finit par entrer par effraction chez son ami et découvre… l'insoupçonnable. Avec finesse, Jean-Philippe Blondel dresse le portrait de personnages touchants qui s'épaulent, s'entraident, et forment une nouvelle famille à l'épreuve des difficultés.

DVD jeunesse

Les Trois brigands

Réalisé par Hayo Freitag, d'après Tomi Ungerer

Wild Side, 2008.

Trois brigands passent leur temps à détrousser les voyageurs en diligence et à détruire les attelages. Leurs forfaits commis, ils accumulent les butins dans une caverne retirée en haut de la montagne. Sans coeur et sans scrupule, rien ne les arrête jusqu'au jour où l'unique occupant de la diligence est Tiffany, une petite fille orpheline. Surpris, ils emmènent l'enfant dans leur repaire...

Rugby :
objectif cadets !

La saison redémarre début septembre pour les membres du Rugby Club des Boucles de la Marne avec pour principal objectif de développer l'école de rugby des cadets. L'équipe pédagogique sera composée de deux entraîneurs expérimentés et brevetés d'État. Et pour motiver les arrivées et les parrainages, le club organisera un voyage de cohésion à la Toussaint et prendra en charge une participation significative pour chaque nouvel enfant parrainé. Faites passer le message autour de vous !

Plus d'infos sur www.lesbouclesdelamarne.com

Sport en famille, c'est reparti !

L'opération "Sport en famille" initiée par le service des sports de la Ville et qui a déjà séduit un grand nombre de Nogentais reprendra le dimanche 27 septembre. Tout au long de l'automne et de l'hiver, plusieurs autres rendez-vous seront proposés aux Nogentais pour pratiquer gratuitement et en famille des activités sportives adaptées à tous les âges, encadrées par des animateurs diplômés.

Renseignements : Service des sports - 01 43 24 79 10.

Tous à la gym !

Le Réveil de Nogent Gym propose des cours de gymnastique aux agrès, BBgym pour les plus jeunes et gymnastique d'entretien pour les adultes. Le club a également ouvert un atelier de self défense pour acquérir des réflexes de base en cas d'agression. Les cours débutent début septembre.

Plus d'infos sur le site http://reveil.nogent.gym.free.fr/ ou au 01 48 77 78 90.

Le Cercle hippique du Bois de Vincennes, une institution à Nogent

Le Cercle hippique du Bois de Vincennes situé rue de Fontenay a fêté en juin ses 60 ans d'existence (lire page 44). Ce club qui est l'un des plus anciens de Nogent, propose un enseignement de qualité, de l'initiation à la compétition.

Un club en constante évolution

Avec 520 adhérents, le CHBV est le 4ème club hippique du Val-de-Marne et l'un des plus importants au niveau national malgré sa situation en zone urbaine. Le nombre d'adhérents est passé de 430 en 2004 à 506 en 2008, soit une progression de 17 %. Depuis sa création en 1949, le club a fait l'objet d'aménagements et d'agrandissements de ses installations. Aux écuries de courses initiales se sont ajoutés successivement le manège couvert, de nouveaux boxes, un pavillon à l'entrée... Il y a 5 ans les bâtiments du club ont subi d'importants travaux de rénovation. Par ailleurs, le CHBV dispose d'installations dans le bois de Vincennes : une carrière de dressage, une carrière d'obstacles et 25 kilomètres de pistes cavalières.

Zoom sur les activités

Avec une cavalerie composée de 20 chevaux et 12 poneys, le CHBV propose une pratique de l'équitation en loisirs ou axée sur la compétition : leçons collectives tous niveaux de dressage et d'obstacles, stages de perfectionnement, promenades dans le bois, carrousels chevaux et poneys, préparation aux examens de la Fédération Française d'Équitation, concours de sauts d'obstacles, dressage, endurance. La pratique du poney est accessible à partir de 6 ans, en initiation, leçons collectives, stages pendant les vacances scolaires, promenades encadrées et séances en carrière. Il y a trois ans, le club a obtenu un label pour la qualité de ses prestations, une distinction qui s'inscrit dans une véritable démarche de progrès •

CHBV : 8, rue de Fontenay. Tél : 01 48 73 01 28. www.chbv.fr

3 questions à **Edgar Leuillieux, président du CHBV**

Nogent le magazine : **Depuis combien de temps présidez-vous le CHBV ?**

Edgar Leuillieux : *Je suis entré au club en 1972 en tant que cavalier, j'avais déjà à l'époque une véritable passion pour l'équitation. Puis j'ai été longtemps vice-président et j'ai repris la présidence il y a six ans.*

NLM : **Quels sont les atouts du cercle hippique de Nogent ?**

E. L. : *Il bénéficie d'un cadre exceptionnel en cœur de ville et à côté du bois de Vincennes, il a su conserver un côté pittoresque avec les anciennes écuries de course. L'ambiance dans le club est conviviale avec un partage de valeurs humaines et sportives. Autre atout : la proximité avec le RER A qui permet aux cavaliers parisiens de venir.*

NLM : **Avez-vous des projets ?**

E. L. : *Nous allons poursuivre ce qui a été entrepris depuis trois ans avec la labellisation en proposant des cours de qualité et diversifiés et en mettant un peu plus l'accent sur la compétition qui nécessite des progrès. De nouveaux travaux de réhabilitation des installations sont également prévus à l'été 2010* •

Retour sur les **événements nautiques** de juin

Au mois de juin, la piscine de Nogent a été le théâtre de compétitions sportives spectaculaires et inédites.

La nage avec palmes à l'honneur

Du 11 au 13 juin, les 150 meilleurs palmeurs juniors de France étaient rassemblés à la piscine de Nogent pour participer aux 33èmes championnats de France junior de nage avec palmes organisés par les Dauphins de Nogent en partenariat avec la Commission de nage avec palmes, Vert marine et la Ville de Nogent. Les nageurs se sont affrontés dans les différentes catégories (surface, immersion, scaphandre…) de cette discipline encore méconnue. À noter les belles performances de Coraline Azé, Alexandre Noir et Alison Dumontier qui ont remporté chacun plusieurs épreuves.

Des nageurs handisport à Nogent

Samedi 20 juin, le centre nautique a accueilli le premier meeting sprint des maîtres et handisport organisé par *Nogent Natation 94*. Le show a été assuré grâce à la participation de membres de l'équipe nationale de natation handisport qui ont "bluffé" les spectateurs par leurs techniques de nage. Parmi eux : Sami El Gueddari, double finaliste aux Jeux Paralympiques de Pékin sur 100 m et 50 m nage libre, Hayri Simsek, actuel recordman de France du 100 m nage libre et surtout David Smétanine, qui a remporté deux médailles d'or l'an dernier à Pékin.

Un spectacle de haute voltige

Les 27 et 28 juin, les championnats de France de plongeon ont réuni les meilleurs plongeurs de France pour deux jours de compétition. Chez les cadets, l'épreuve de 3 mètres a été remportée par Maxime Rousseau et Marion

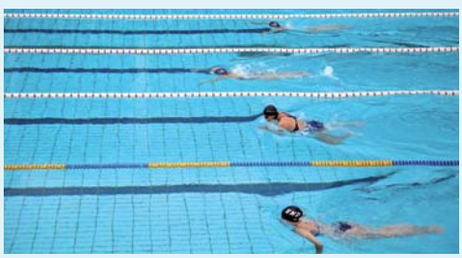

Farissier. En catégories juniors et seniors combinées, victoires de Damien Cely en 3 mètres messieurs et de Marion Farissier en 3 mètres dames. Du côté des maîtres, Martha Cruz-Lesbros et Marc Amand se sont imposés sur les épreuves de 1 mètre et 3 mètres messieurs et dames. Le haut-vol particulièrement spectaculaire a été remporté par Robin Ansaldo et Leilani Delaune (cadets), Audrey Labeau (juniors et seniors), Didier Simorre et Martha Cruz-Lesbros (maîtres) •

250 athlètes **en meeting au stade**

Le 14 juin dernier, plus de 250 athlètes représentant 81 clubs français s'étaient donné rendez-vous au stade sous la Lune – Alain Mimoun pour participer à l'édition 2009 du meeting du Val-de-Marne organisé par l'UAI et le Comité départemental d'athlétisme. Toutes les épreuves de l'athlétisme - courses de haies, sauts en hauteur et longueur, lancer de javelot - étaient représentées ce jour-là. À noter les performances des athlètes de l'UAI : Alexandre Adalbert en finale du 200 mètres et de Claire-Marie Reigneron en finale du 400 mètres •

Triple effort pour Lionel Baron

Le 7 juin dernier, Lionel Baron, employé au service des sports, est parti à l'assaut de la 2ème édition du Half ironman alsacien de Niederbronn les Bains qui a réuni 1 200 athlètes représentant 20 pays. Cette épreuve extrêmement physique combine 1,9 km de natation, 93 km de vélo et un semi-marathon dont le parcours est très bosselé. Malgré un manque d'entraînement, Lionel Baron a réussi à se hisser au 214ème rang en 5 h 01 décrochant au passage la 21ème place dans sa catégorie. Un bel exploit dans une épreuve aussi difficile et compétitive.

La piscine déborde !

Une image, pour souligner la performance de la piscine de Nogent qui a enregistré 24 247 entrées en juin 2009 contre 20 111 en 2008, soit une augmentation de 4 136 entrées (+20,42 %). Ceci avec une fermeture de deux jours pour les championnats de France de nage avec palmes et une fermeture anticipée le 20 juin pour le meeting de Nogent Natation 94. Bravo à toute l'équipe qui anime la superbe piscine de Nogent !

Yoga, opération bien-être

Pour une année sereine, rejoignez les cours de hatha yoga proposés par l'association *Yoga Harmonie*. Garantissant bien-être et développement personnel, ils combinent relaxation sophroplogique, do-in, qi-qong et gymnastique chinoise. Des matinées yoga seront également organisées tout au long de l'année. La prochaine séance aura lieu le dimanche 18 octobre, de 9 h 15 à 12 h. En nouveauté cette année, des cours d'une heure pour les enfants de 7 à 11 ans seront donnés le samedi à 14 h 30 pour leur apprendre à mieux respirer, se concentrer et à gérer leur stress. La séance se terminera par un goûter et un moment de partage avec les parents.

Reprise des cours lundi 7 septembre (adultes) et samedi 19 septembre (7-11 ans) à la Maison des associations. Plus d'infos sur www.yogaharmonie.fr - 01 43 24 57 18.

Le hau-Quyen, un art ancestral

Depuis 13 ans, le Hau-Quyen club de Nogent enseigne cet art martial traditionnel vietnamien qui se distingue par ses techniques efficaces au service d'un idéal de paix et de fraternité. Très complet, il inclut coups de pieds, projections, clés, self défense, combat et travail des armes traditionnelles. Les entraînements développent une solide condition physique et mentale à travers la volonté et la maîtrise de soi. Le hau-quyen est enseigné à Nogent par maître Appolaire (6ème dan) et par ses élèves (1er à 4ème dan). Depuis cette année, le club est rattaché à la Fédération française de karaté.

Entraînements : lundi et mercredi de 20 h à 22 h au gymnase du centre sportif situé au 8, rue du port. Plus d'infos : 06 07 76 53 61 – www.hauquyen.com

Un marathon pour l'Europe

Dans le cadre du MEDAC 2009, un nouveau marathon européen de 20 km organisé par l'académie de Créteil se déroulera le **samedi 10 octobre**. Plus de 5 000 participants sont attendus pour cette nouvelle édition. Il leur sera proposé, au fil des étapes, d'améliorer leur connaissance de l'Union européenne sur les différents stands qui jalonneront le parcours. Cette manifestation est ouverte à tous : élèves (et leurs familles) des premier et second degrés, étudiants, enseignants, amateurs individuels de courses sur route, handicapés fauteuils. Les inscriptions sont gratuites, les dossards et les tee-shirts fournis.

La remise des prix se fera au Pavillon Baltard où se tiendra un **village européen** réunissant des organismes de sensibilisation à la construction européenne et plusieurs ambassades d'états membres de l'Union européenne. Les stands des instituts européens et des partenaires, ainsi que la chorale du collège Saint-Exupéry de Vincennes seront présents •

Informations et inscriptions sur www.ac-creteil.fr

Tennis club de Nogent, mode d'emploi

Situé près du port de plaisance dans un cadre de verdure, le Tennis Club de Nogent dispose de 7 courts dont 4 couverts chauffés en hiver. Grâce à la formule d'adhésion proposée par le club, il est possible de jouer librement entre 9 h et 22 h en réservant au préalable par téléphone. Les débutants et les perfectionnistes peuvent s'inscrire aux cours collectifs : mercredi ou samedi pour les enfants à partir de 5 ans ; en journée, le soir et le week-end pour les adultes. Des animations sont régulièrement proposées aux adhérents : tournois amicaux, sorties, repas, etc. Depuis un an, le TC Nogent a également mis en place une formule d'abonnement en partenariat avec la salle de sport Nogent Tonic et la piscine de Nogent permettant d'accéder aux trois infrastructures sportives situées à proximité et ce tout au long de l'année.

Nouveau, le stationnement gratuit

Début 2010, des places dans le parking souterrain de la rue Hoche seront mises à la disposition des adhérents adultes •

Tennis club de Nogent - 8, rue du port.
Tél : 01 48 71 29 06. Courriel : contact@tcnogent.com

Une année **multisports avec l'ASEN**

L'association sport et enfance nogentaise (ASEN) reprendra ses activités la semaine du 14 septembre. Elle propose un large choix d'activités après l'école pour les enfants et ados : tennis, energy kid, théâtre pour les 7-13 ans, p'tits crapahuteurs pour les 2-4 ans et multisports. Cette dernière activité regroupe plusieurs sports parfois insolites (trampoline, hockey, ultimate-frisbee, capoeira, badminton, speedminton, tchouk-ball, tir à l'arc, arts du cirque, base-ball, fleg-football, danse, tennis, speed-ball, judo, football).

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 ainsi que les mercredi et samedi, l'ASEN propose également pour les 2-7 ans et les 8-15 ans des disciplines sportives et culturelles dispensées par des éducateurs spécialisés diplômés d'État (approche globalisée, parcours gymniques, jeux sportifs) •

8, rue du Port. Tél : 01 48 72 58 12. Permanences : du lundi au vendredi de 14 h à 16 h 30, le mercredi de 10 h à 12 h. Journée spéciale inscriptions samedi 6 septembre de 9 h à 13 h.

Objectif atteint pour les **aïkidokas nogentais**

L'Aïkido club de Nogent vient de terminer la saison de façon assez exceptionnelle avec la réussite de l'ensemble de ses lauréats (9 membres) aux examens de fin d'année allant du 1er au 4ème dan. Des réussites personnelles et collectives qui viennent récompenser plusieurs années de travail. Comment expliquer un tel succès ? En plus de ses 35 années d'expérience dans l'enseignement de cet art martial japonais, le club a développé plusieurs "petits plus" pour ses adhérents : entraînements intenses et ciblés, mises en situation, coaching personnalisé, séances de sophrologie et relaxation. De plus, l'attribution des grades intermédiaires (*les kyus*) passés en interne est particulièrement exigeante. Un grand bravo aux aïkidokas nogentais ! •

Entraînements : lundi de 19 h 30 à 21 h 30 et jeudi de 20 h 30 à 21 h 30, section ados le mercredi de 20 h 15 à 21 h 30. Plus d'infos sur http://akdn.free.fr – 06 61 70 19 10.

Le calme par la méditation

Le calme, la revitalisation, la force tranquille et le sens de l'équilibre psychocorporel sont des états d'être qui peuvent s'apprendre à tous les âges et à tous les niveaux. Afin de cultiver tout cela dans un esprit de convivialité et une pédagogie progressive douce, l'association *Horizon Tao* propose des cours et des stages de pratiques et philosophies du corps et de l'esprit : méditation, tai-chi, gi gong et divers arts du bien-être.

Reprise des cours lundi 7 septembre. Cours d'essai gratuit. Plus d'infos : 01 41 95 24 66 - 06 14 86 10 86 et sur http://horizon.tao.free.fr.

Twirling bâton : gym et danse réunies

Le twirling bâton est un sport artistique complet qui allie dextérité, gymnastique au sol et expression corporelle. Il se conjugue au féminin comme au masculin et se pratique en solo, duo, ou en équipe (6 ou 12 éléments). Une chorégraphie est présentée sur un thème musical, regroupant des lancés avec différents rattrapages de bâton. Le Twirling Bâton Nogent - Le Perreux propose une pratique en loisirs ou axée sur la compétition. Les cours reprendront à partir du mercredi 9 septembre avec la possibilité de s'inscrire dès le 2 septembre.

Renseignements : 06 09 71 84 14.

nogent sur marne

15èmes Rencontres de quartier

Retrouvez le Maire
Jacques J.P. Martin
et l'équipe municipale
de 20 h 30 à 22 h
pour poursuivre
le dialogue.

Les Viselets
Mercredi 30 septembre 2009 à 20 h30
Salle Émile Zola

Plaisance
Jeudi 1er octobre 2009 à 20 h30
École Guy Môquet

Beauté-Baltard
Mardi 6 octobre 2009 à 20h30
École Victor Hugo

Nogent village
Mercredi 7 octobre 2009 à 20 h30
École Gallieni

Le Bois - Porte de Nogent
Mercredi 14 octobre 2009 à 20 h30
École Fontenay

Le Port sous la lune
Mercredi 21 octobre 2009 à 20 h30
Espace Marie Curie, av. Smith-champion

J'aime ma ville, je participe

Nogent sur Marne

Où en sont les conseils de quartier ?

Un point d'étape

Par Stéphane Hirt,
adjoint au maire en charge de la démocratie locale

Dans son projet de mandature, l'équipe *Ensemble, agissons pour notre ville* conduite par Jacques J.P. Martin s'était engagée à renforcer l'exercice de la démocratie de proximité par la création de conseils de quartier. Neuf mois après leur mise en place, nous avons voulu dans ce numéro de rentrée faire pour vous un point d'étape de leur fonctionnement, de leurs travaux, et partager quelques témoignages d'acteurs engagés dans cette belle aventure. Mais avant cela, revenons ensemble sur les fondements de notre démarche, sur ses valeurs qui guident notre action.

Les objectifs de la démarche

Nous le savons tous, depuis plusieurs années, le fossé ne cesse de se creuser entre les citoyens et ceux qui sont censés en assurer la représentation dans la sphère politique. L'un des symptômes les plus marquants en est la progression régulière de l'abstention électorale qui atteint aujourd'hui un niveau inquiétant quant à l'état de notre démocratie.

Au-delà des appels au retour au « terrain » ou à la « proximité », il semble aujourd'hui que l'enjeu essentiel réside davantage dans la capacité des acteurs politiques à ré-associer les citoyens à la vie de leur cité et dans leur volonté de créer par l'innovation de nouveaux espaces locaux d'expression.

L'état actuel du rapport du citoyen à la représentation politique ne permet plus d'éluder cette question : le citoyen doit-il demeurer avant tout un simple usager dans sa commune et son agglomération ou bien être acteur de la vie locale ? Dans la première hypothèse, l'essentiel réside dans le concept de « proximité » et dans le rapport direct de l'élu à la population ; la démocratie descendante prenant le pas sur l'initiative citoyenne ou collective.

La seconde orientation suppose une toute autre démarche, prioritairement soucieuse de l'implication du citoyen dans les choix politiques qui le concernent, de la qualité du débat public comme de l'innovation démocratique qui en fournit les moyens. C'est donc bien une conception nouvelle de l'exercice du pouvoir qui est ici en question, impliquant une réflexion critique sur les rapports passés et actuels de la représentation politique au corps social. Non pour affaiblir la légitimité de l'élu mais au contraire afin de l'enrichir par la pratique du partage du pouvoir, aujourd'hui devenue une évidence de la « bonne gouvernance ».

C'est donc bien là tout le sens des conseils de quartier tels que nous les avons voulus et installés à Nogent. Et même s'il nous faut encore apprendre, tirer les leçons de nos premiers pas, écarter les risques d'instrumentalisation politique et la critique destructrice, je crois que nous pouvons être satisfaits du travail mené au cours de ces neuf premiers mois. La démocratie n'est pas chose facile ; elle est un équilibre fragile, un apprentissage de tous les jours pour chacun d'entre nous.

Quel travail en quelques mois !

Par Karine Renouil,
adjointe au maire en charge des conseils de quartier Plaisance, Viselets et Le Bois Porte de Nogent

Cela fait maintenant une petite année que Jacques J.P. Martin et Stéphane Hirt m'ont associée au projet de création des conseils de quartier. Tout d'abord il a fallut déterminer ce que signifiait pour nous « démocratie locale ». En gros, associer les habitants de Nogent aux décisions que nous pouvons être amenés à prendre au sein du conseil municipal. Permettre à nos collègues et au maire, avant d'aller dans une direction, de pouvoir être informés de la réaction des habitants sur telle ou telle mesure… Mais permettre aussi aux habitants de remonter des problèmes auxquels nous n'aurions pas forcément pensé…, c'est le principe !

Au cours de l'automne 2008 un règlement intérieur a été rédigé, puis voté par le conseil municipal. À la demande du maire, Stéphane Hirt et moi nous sommes mis d'accord pour

animer et co-présider chacun trois conseils de quartiers ; Stéphane a pris en charge les conseils de Nogent Village, le Port sous la lune et Beauté Baltard, quant à moi, j'allais m'occuper des conseils du Bois-Porte de Nogent, des Viselets et de Plaisance.

En décembre 2008 les conseils ont été constitués... Après tirage au sort des volontaires, ont été désignés 15 membres habitants du quartier. 15 personnalités différentes, mais toutes réunies par la même volonté : faire avancer les choses, améliorer la qualité de vie dans nos quartiers.

Et quel travail ces conseillers ont déjà fourni ! Ils sont partout, sur tous les sujets en cours de la municipalité : ZPPAUP, fibre optique, circulation douce, voirie, lien social…Un vrai coup de chapeau pour les heures passées sur l'analyse (critique certes mais constructive dans tous les cas) du projet de la ZPPAUP, un autre pour le recensement des problèmes de voirie (je ne pense pas qu'un seul nid de poule ait pu échapper à leur vigilance !). Et tout cela dans une ambiance conviviale. Certes il y a eu quelques petits "coups de gueule" : on n'est pas obligés d'être tous d'accord sur le lieu d'implantation des vélibs, sur le principe d'une ZPPAUP ou sur plus ou moins de stationnement pour les voitures dans le quartier. Mais je remercie les trois présidents, Françoise Eychenne, Anne Constanty et Philippe Goyhenèche d'avoir toujours su mener les débats dans le calme et d'avoir presque toujours réussi à obtenir le consensus.

Et quel travail nous sommes prêts à encore accomplir Stéphane Hirt et moi-même pour corriger les quelques dysfonctionnements des conseils qui sont apparus au fil des mois ! Et quel travail les conseillers de quartier sont prêts encore à fournir : certains sujets n'ont été qu'effleurés et demandent à être approfondis. Alors n'hésitez pas à envoyer vos suggestions ou à assister aux réunions de travail.

Il y aura ces prochains mois et ces prochaines années de nombreux projets qui seront soumis au conseil municipal : la ZPPAUP nouvelle version, le pôle RER A, le Plan Local d'Urbanisme, la réhabilitation du marché. Aujourd'hui, après ces quelques mois de mise en place des conseils, je suis persuadée qu'ils aideront la municipalité à prendre les meilleures décisions.

Quelques sujets traités par les conseils de quartier

Dès leur mise en place, les conseils de quartier se sont chacun constitué un portefeuille de sujets sur lesquels ils souhaitent travailler. Parallèlement, ils ont été consultés sur certains grands projets engagés par la Ville. Finalement, au cours de ces neuf premiers mois d'existence, les différents conseils de quartier ont déjà « planché » sur les sujets suivants :

- La ZPPAUP, en complément du dispositif d'enquête publique.
- L'état de la voirie, par la formalisation d'un diagnostic complet.
- Les circulations douces, au sein d'un groupe de travail inter-quartier.
- Le développement de la fibre optique, en lien avec l'adjoint au maire en charge des nouvelles technologies.
- Le projet du pôle RER A, au travers des réunions publiques et en relayant le point de vue des habitants des quartiers concernés.

Témoignages

Alain Gandon,

conseiller de quartier Beauté Baltard

Quand on est Nogentais depuis de très longues années et que son épouse y est née, on est nécessairement impliqué dans l'évolution de son cadre de vie et on a envie de mettre son grain de sel. J'ai pensé que le concept du Conseil de quartier est une façon intelligente de faire remonter aux services de la ville et aux élus la réalité et le vécu du terrain. Les premiers Conseils m'ont fait craindre des règles de fonctionnement lourdes et administratives. Mais le concret a vite pris le dessus. Heureusement.

Pour cette première année, notre Conseil s'est attelé à deux chantiers : la fameuse ZPPAUP et l'examen détaillé et minutieux de l'état de la voirie, des trottoirs, des circulations douces, etc. Sur ces deux dossiers, le travail du Conseil de quartier se déroule en trois phases : tout d'abord une phase préparatoire et de diagnostic sur la meilleure façon de traiter ce dossier ; une phase de terrain : par exemple, concernant l'examen de la voirie, des équipes du Conseil de quartier ont parcouru chaque rue, chaque trottoir, ont interrogé le voisinage ; une phase de mutualisation des enquêtes terrain au cours de laquelle le groupe détermine les priorités.

Et maintenant, il va être intéressant d'observer de quelle manière nos préconisations seront prises en charge et pourront s'intégrer dans la politique de la Ville, sans qu'elles soient sources de dérives budgétaires. Car, il serait facile de dire, il faut faire ceci, il faut faire cela, en fermant les yeux sur les coûts. Ce qui veut dire qu'un échange doit suivre avec les services techniques et les élus concernés et que des choix seront à faire entre les projets de la Ville et les préconisations des conseils. Et bien sûr, la pérennité des Conseils de quartier sera assurée à cette condition.

Philippe Goyhenèche,

président du Conseil de quartier Le Bois Porte de Nogent

Lorsqu'en décembre 2008, je me suis engagé dans l'aventure des conseils de quartiers, tout juste naissants, c'était avec l'idée de servir les Nogentais autrement, autour de leurs préoccupations

quotidiennes, en vue d'améliorer concrètement leur cadre de vie. Pari gagné ? A vous de nous le dire.

Ma chance ? .... C'est que mes 10 acolytes, Annie Cordonnier, Isabelle Dalsoglio, Nicolle Lachaud, Catherine Malherbe, Sylvie Schwartz, Andrew Aronoff, Henry Aussavy, Gérard Clavreul, Michel Goethals et Bruno Massetty, qui composent notre conseil, partageaient exactement la même ambition. Sur la base d'une parité presque parfaite, il a fallu que Karine Renouil hérite de la délégation du Conseil le Bois Porte de Nogent pour rétablir l'équilibre !

Tous hyper motivés et poursuivant les mêmes objectifs, nous nous sommes très vite organisés en 8 ateliers, des structures permanentes de travail et de veille sur la vie du quartier, sans compter les ateliers thématiques qui se sont développés en fonction des sujets d'actualité à traiter. Les 8 ateliers permanents ont pour thèmes : les aménagements urbains - le pôle RER - le lien social - le développement économique et commercial - les transports collectifs - l'environnement et le développement durable - les nouvelles technologies et la communication. Deux ateliers thématiques, l'un sur la ZPPAUP, l'autre sur les circulations douces, ont abouti, après un travail approfondi de vos conseillers, à des propositions concrètes visant à faire remonter les réactions des riverains aux projets proposés ou à suggérer des solutions nouvelles aux autorités municipales. Ces avis ont reçu un écho certain.

Notre méthode ? L'écoute des riverains, la mobilisation des compétences de chacun, des actions de terrain (par exemple une balade à pied pour identifier chaque bâtiment classé par la ZPPAUP ou une balade en vélo pour dessiner le plan de circulation douce du quartier !) et enfin la confrontation des idées pour aboutir à des solutions partagées. Un règlement de ZPPAUP mal ficelé, un projet RER qui dérive et nous voilà tous mobilisés pour alerter les responsables en charge de ces dossiers sur des erreurs cruciales à ne pas commettre.

Dès la rentrée, c'est bien sûr la poursuite de la concertation sur le projet du pôle RER A qui va nous mobiliser. Comme la vigie nous veillerons à ce que les engagements pris soient respectés. Nous ne manquerons pas non plus, sur les sujets d'intérêt commun, de poursuivre la coopération avec les autres conseils de quartiers, ainsi que nous l'avons fait sur le dossier de la ZPPAUP et sur celui des nouvelles technologies, pour l'implantation de la fibre optique.

Mais beaucoup reste à faire encore, en particulier s'agissant des réglages pour améliorer la communication entre les conseillers de quartiers et les habitants (Un espace dédié sur le site Internet de la ville ou dans le magazine ? Des stands sur les marchés ? Des lieux de permanence ?). Cette tribune est un premier pas ; espérons qu'il y en aura d'autres !

Vous l'avez compris, tout ceci représente un gros travail et votre conseil a « du pain sur la planche » comme on dit. Aussi, pour conclure, je voudrais remercier l'équipe formidable qui m'entoure, ces hommes et ces femmes qui depuis des mois consacrent totalement bénévolement une grande partie de leur temps et de leurs loisirs à un seul objectif : servir leur ville et leurs concitoyens pour un meilleur bien être en commun. Bravo et merci à tous ! Et rendez-vous à tous les Nogentais pour nos réunions mensuelles le premier mardi du mois à 20 heures au pavillon des élus.

Les réunions des conseils de quartier : dates et lieux

Les réunions des conseils de quartiers ont lieu tous les mois selon les principes énumérés ci-dessous. Elles sont ouvertes au public, sous réserve d'inscription préalable par téléphone au 01 43 24 62 05 ou par courriel directement auprès de chaque conseil de quartier.

Le Bois Porte de Nogent

Le 1er mardi de chaque mois à 20 h, au Pavillon des élus.
Contact : le-bois@ville-nogentsurmarne.fr

Nogent Village

Le 1er jeudi de chaque mois à 20 h, au Pavillon des élus.
Contact : nogent-village@ville-nogentsurmarne.fr

Les Viselets

Le 2ème mardi de chaque mois à 20 h 30, salle Émile Zola.
Contact : les-viselets@ville-nogentsurmarne.fr

Le Port sous la Lune

Le 2ème jeudi de chaque mois à 20 h, au Pavillon des élus.
Contact : le-port@ville-nogentsurmarne.fr

Plaisance

Le 3ème mardi* de chaque mois à 20 h, au Pavillon des élus.
Contact : plaisance@ville-nogentsurmarne.fr

Beauté-Baltard

Le 3ème jeudi de chaque mois à 20 h, école Victor Hugo.
Contact : beauté-baltard@ville-nogentsurmarne.fr

Pavillon des élus : 95, rue des Héros Nogentais.

* hors vacances scolaires

Au Conseil municipal

Résumé des principales délibérations, le compte-rendu de l'ensemble de la séance est en ligne sur le site Internet de la Ville ou consultable à l'Hôtel de Ville.

Séance du 2 juin

Paris Métropole

Désignation en qualité de représentants du Conseil municipal appelés à siéger au syndicat d'études mixte ouvert Paris Métropole : Jacques J.P. Martin et Jean-Paul David.

Charte de l'eau

Approbation de la charte de l'eau (plan bleu) proposée par le Conseil général du Val-de-Marne qui constitue un document de cadrage de la politique de l'eau dans le département.

Séance du 22 juin

Finances

Approbation du compte administratif, budget principal

Le Compte administratif valide l'exécution budgétaire tant en investissement qu'en fonctionnement de l'année précédente, c'est l'équivalent du bilan des entreprises. Le résultat cumulé (2007 et 2008) à la clôture de l'exercice 2008 présente un excédent de 912 745 € pour l'investissement et de 6 443 221 € pour le fonctionnement. Ce compte est validé par le Compte de gestion du Trésorier principal.

Vote : 25 voix pour (EAPN), 7 voix contre (PSN, NAV).

Approbation du compte administratif, budget annexe des parkings

Même principe pour ce budget annexe dont le résultat cumulé (2007 et 2008) à la clôture de l'exercice 2008 présente un déficit de 550 640 € pour l'investissement et un excédent de 2 521 019 € pour le fonctionnement. Ce compte est également validé par le Compte de gestion du Trésorier principal.

Vote : 29 voix pour (EAPN, NAV), 3 abstentions (PSN).

Affectation des résultats

Le résultat cumulé du comte administratif du budget principal, pour l'investissement et le fonctionnement, est reporté sur le budget 2009. Il en est de même pour le résultat cumulé du budget annexe des parkings.

Vote : unanimité.

Transfert de garantie communale

Transfert de la garantie de la Ville de Nogent pour les emprunts contractés par l'OPH de Nogent dans le cadre du bail emphytéotique signé avec Valophis Val-de-Marne.

Vote : 24 voix (EAPN), 3 voix contre (PSN), 8 NPPPV (NAV, M. Arazi, Mme Renoux).

Eco-maires

La Ville de Nogent adhère à l'association éco-maires. La cotisation annuelle est de 2 450 € pour 2009.

Vote : unanimité.

Stationnement payant : modifications

- **Création d'une parcfiche hebdomadaire** d'un montant de 9 € s'utilisant en surface dans les zones jaune et orange.
- **Un tarif préférentiel dans le parking du port** pour les associations qui fréquentent les installations sportives proches et dont les membres pourront stationner pour 1 € les 2 heures au lieu de 1,20 €, les autres tarifs applicables restant les mêmes.
- Stationnement gratuit pour **les commerçants du marché** rue Jean-Monnet les mardis, jeudis et samedis matin jusqu'à 14 h 30.
- **Création de 7 places de « stationnement minute » :** 3 Grande rue Charles de Gaulle, 2 rue du jeu de l'arc, 2 rue du Lieutenant Ohresser. Ces places permettront de stationner gratuitement pendant 20 minutes.

Vote : 30 voix pour (EAPN, NAV), 3 voix contre (PSN).

Développement durable

Création de 3 refuges LPO

Ces refuges LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) sont situés dans les écoles maternelle et élémentaire Val-de-Beauté, à la Maison des jeunes et de la culture Louis-Lepage.

Vote : unanimité.

Demande de subventions

- Auprès du Conseil général du Val-de-Marne pour les travaux complémentaires liés à l'installation de stations « Vélib » implantées sur le domaine routier départemental.
- Auprès de la Région Île-de-France et du Syndicat des

transports d'Île-de-France (STIF) pour la mise en accessibilité des arrêts bus aux usagers en fauteuil roulant.

Votes : unanimité.

Scolaire

Création de vacations « apprentissage de l'italien »

Pour les ateliers périscolaires du soir. Recours à la participation d'un intervenant extérieur pour animer l'activité de découverte de l'italien pour les élèves des écoles élémentaires.

Vote : unanimité.

Centres de loisirs élémentaires

Reprise par les services municipaux de la gestion de l'activité des centres de loisirs élémentaires à compter du 1er septembre 2009.

Vote : unanimité.

Barème de prestations périscolaires et extrascolaires

Approbation des tarifs des ateliers du soir, des mercredis et de l'accueil du soir, gérés par le centre de loisirs, selon le quotient familial.

Vote : unanimité.

Petite enfance

Délégation de service public pour *Mandarine*

Approbation par le conseil municipal du choix du candidat retenu (Tout petit monde) et du traité d'affermage pour la gestion et l'exploitation de l'établissement multi-accueil collectif petite enfance.

Vote : 30 voix pour dont 4 pouvoirs (EAPN), NPPPV (PSN).

Modification des règlements de fonctionnement des structures petite enfance et des barèmes de participations familiales. Approbation de ces règlements et des barèmes de participation familiale conformément au tarif établi par la Caisse nationale d'allocations familiales.

Vote : unanimité.

Séance du 2 juillet

Habitat

Avis favorable pour l'approbation du second programme local de l'habitat (PLH) par le Conseil d'agglomération de la vallée de la Marne, sous réserve de supprimer le secteur d'aménagement C, dans la rubrique secteur de projet, concernant le site de l'ancienne école Marie-Curie dont le projet n'est plus destiné à l'habitation.

Vote : 26 voix pour (EANV) et 9 abstentions (NAV, PSN).

Urbanisme

Le Conseil approuve le principe de mettre en œuvre la procédure L.127-1 du code de l'urbanisme permettant de majorer certaines règles d'urbanisme pour réaliser une résidence de jeunes travailleurs en formation.

Vote : 26 voix pour (EANV), 4 voix contre (NAV), 3 abstentions (PSN).

Finances

Approbation des tarifs de location des salles municipales, à dater du 1er septembre 2009.

Vote : unanimité.

Sport

Mise à disposition de deux éducateurs territoriaux des APS auprès de l'association Sport et enfance nogentaise, à raison de 9 heures hebdomadaires durant le temps périscolaire et durant les vacances scolaires, à compter du 3 septembre 2009 et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2009-2010.

Vote : Unanimité

Tourisme

Demande adressée au préfet du Val-de-Marne d'attribuer à la Ville de Nogent la dénomination de « commune touristique ».

Vote : Unanimité

EANV : Ensemble, agissons pour notre ville.
NAV : Nogent avec vous.
PSN : Progrès et solidarité pour Nogent.
NPPPV : ne prend pas part au vote.

Brocante et bourse de l'Entraide

L'Entraide et fraternité nogentaise organise une grande brocante les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14 h à 18 h, salle Émile Zola.

La bourse aux vêtements d'hiver aura lieu également dans cette salle le 7 octobre de 9 h à 19 h. Dépôt des vêtements en bon état mardi 6 octobre de 14 h à 19 h (réservé aux Nogentais avec 2 € par enveloppe). Reprise de l'argent et des invendus jeudi 8 octobre de 14 h à 19 h.

Entraide et fraternité nogentaise
2, rue Odile Laurent - Tél. : 01 48 73 37 02.

Portes ouvertes

Les écoles de chiens guides d'aveugles ouvriront leurs portes le dimanche 27 septembre. Cette journée sera l'occasion pour le grand public de découvrir le travail effectué dans les écoles et de mieux connaître le rôle du chien guide, qui permet aux personnes handicapées visuelles de trouver ou de retrouver une autonomie et une sécurité dans leurs déplacements.

Fédération française des associations de chiens guides d'aveugles
71, rue de Bagnolet - BP 603 - 75 961 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 64 89 89 - www.chiensguides.fr

Le Secours catholique recherche des bénévoles

Pour poursuivre ses missions d'écoute, d'accueil et d'accompagnement, le Secours Catholique, association nationale de solidarité, recherche des bénévoles dans tout le département du Val-de-Marne.

Vous avez du temps et vous voulez partager vos compétences au service des personnes en difficulté, venez nous rejoindre ! Dans le 94, le Secours Catholique, c'est aujourd'hui plus de 500 bénévoles répartis en 23 équipes locales.

Plus d'infos sur www.secours-catholique.org - Tél. : 01 45 17 01 70
courriel : sc-creteil@secours-catholique.org.

Donnez pour la vue les 3 et 4 octobre

Les journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants auront lieu dans toute la France les samedi 3 et dimanche 4 octobre.

Les 11 associations nationales qui organisent et animent ces journées favorisent la communication et l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes. Elles financent des programmes de recherche médicale, développent les perceptions sensorielles dès le plus jeune âge, encouragent l'accès à l'écriture et à la lecture, proposent des formations professionnelles adaptées etc.

Ma famille c'est la tienne

Nouvelle association nogentaise, *Ma famille c'est la tienne* met en relation les savoir-faire et disponibilités de parents dans un but d'entraide. Elle propose à ses adhérents des échanges de services (sorties d'école, soutien scolaire, etc.), des ateliers en fonction des compétences et des intérêts de chacun, l'organisation de rencontres (repas, sorties, week-ends, vacances), l'animation de groupes de réflexion sur la famille.

Renseignements : mafamillecestlatienne@yahoo.fr - 06 19 75 93 79.

Réserviste chez les sapeurs-pompiers de Paris

Vous êtes militaire, sapeur-pompier professionnel ou volontaire, membre d'une association (croix rouge, protection civile..), un citoyen motivé entre 19 et 30 ans (étudiant, salarié…).
Vous voulez valoriser votre temps libre avec une formation au secourisme, un métier à temps partiel et une rémunération exonérée d'impôts (50 € pour une vacation de 12h, jusqu'à 100 € pour 24 h). Une possibilité unique vous est offerte dès septembre 2009 au sein de la prestigieuse unité de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Renseignements : 01 47 54 66 88 (Bureau réserve BSPP)
ou www.pompiersparis.fr

Office de tourisme de la Vallée de la Marne

L'antenne du Perreux de l'office de tourisme de la Vallée de la Marne Nogent – Le Perreux est définitivement fermée. Le local de Nogent est rouvert depuis le 8 juillet.
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h à 18 h, lundi et samedi de 10 h à 14 h 30.

Office de tourisme de la Vallée de la Marne. 5, avenue de Joinville.
Tél. : 01 48 73 73 97.

Numéros utiles

Hôtel de Ville - 01 43 24 62 00

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

État civil, Élections, Affaires générales et Maison de la Famille samedi de 8 h 30 à 12 h.

Services techniques
01 43 24 62 92

Maison sociale
01 48 71 52 40

Sécurité urbaine
Police municipale :
0 800 0 94130
Police nationale : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Alzheimer : expo et écoute

Du 14 au 25 septembre, la Maison sociale proposera, en partenariat avec l'association Alzheimer Val-de-Marne, une exposition sur cette maladie neuro-dégénérative du tissu cérébral qui entraîne la perte progressive et irréversible des fonctions mentales. **Deux points écoute seront animés par les bénévoles de l'association les mercredis 16 et 23 septembre, de 14 h à 17 h**. Ils accueilleront et informeront les personnes inquiètes par cette maladie, les proches et aidants des malades •

Maison sociale – 70, rue des Héros Nogentais – Tél. : 01 48 71 52 40.

Pharmacies de garde de jour

6 septembre	**Moreau-Quiby** 15, boulevard de Strasbourg - Nogent	**01 48 73 00 17**
13 septembre	**Korchia** 32, boulevard Gallieni - Nogent	**01 48 73 01 47**
20 septembre	**Ettedgui-Fournier** 77, avenue Ledru Rollin - Le Perreux	**01 43 24 21 72**
27 septembre	**El Baze** 83, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	**01 48 73 02 64**
4 octobre	**Jost** 117, boulevard d'Alsace Lorraine - Le Perreux	**01 43 24 41 44**
11 octobre	**Lemitre** 162 bis, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	**01 48 71 13 56**
18 octobre	**Etienney** 72, avenue Ledru Rollin - Le Perreux	**01 43 24 21 55**
25 octobre	**Louis Joseph** 44, rue des Héros Nogentais - Nogent	**01 48 73 33 13**
	Trocme 133, avenue du 8 mai 1945 - Le Perreux	**01 43 24 35 16**
1er novembre	**Leandri** 106, avenue du Général de Gaulle - Le Perreux	**01 43 24 20 93**

Pharmacies de garde de nuit

Jusqu'à 2 h du matin :
Pharmacie de la Porte de Vincennes
86, bd Soult, Paris XIIe
01 43 43 13 68

7 j/7 et 24 h/24 :
Pharmacie René Maarek
26, rue de Paris, Montreuil
01 42 87 77 37

Pharmacie de garde de nuit à Nogent : Contacter le commissariat.

Appel d'urgence européen 112

Hôpital 01 43 94 81 00

SOS Médecins 01 47 07 77 77

Clinique 24 h/24 01 48 71 50 50

Ambulances 01 48 73 59 17
01 48 72 99 99 - 01 43 24 18 49

Centre anti-poison
01 40 05 48 48

Urgences santé

Urgences bucco-dentaires
Dimanches et jours fériés, tour de garde par le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne : **01 48 52 31 17**.

Samu 15 ou 01 45 17 95 00

Urgences sociales

Service Urgence Sociale
Tous les jours de 17 h à 9 h
01 48 89 89 89

Allô Enfance maltraitée
119 (appel anonyme et gratuit)

Des conseils pour faire face à la grippe

On parle beaucoup d'une éventuelle pandémie, voici quelques recommandations indispensables.

Il existe plusieurs types de grippe : la grippe saisonnière, la grippe aviaire A/H5N1, la grippe A/H1N1 (mexicaine)… D'une manière générale, la grippe est une infection respiratoire aigüe brutale. La personne infectée présente une altération de son état général avec une fièvre supérieure à 38° C, des courbatures ou une grande fatigue et des signes respiratoires : toux ou difficulté respiratoire, écoulement nasal.

Le virus se transmet principalement d'individu à individu par de fines gouttelettes chargées de virus, émises par voie aérienne (postillons, éternuements, toux) ainsi que par la salive et les écoulements du nez ; parfois par les mains ou par des objets contaminés. Le virus de la grippe A/H1N1 est actuellement un virus peu virulent mais qui se propage très rapidement.

Mesures pour limiter la transmission

Pour limiter la propagation de la grippe, les pouvoirs publics recommandent de respecter **quelques règles élémentaires d'hygiène.**

• **Se laver les mains plusieurs fois par jour** avec du savon ou en l'absence de savon avec une solution hydroalcoolique (en vente en pharmacies et grandes surfaces).

• **Nettoyer régulièrement les objets touchés** (rampes d'escalier, téléphone…).

• **Se couvrir la bouche et le nez** avec un mouchoir en papier lorsque l'on tousse ou éternue puis jeter le mouchoir dans une poubelle fermée et se laver les mains.

• **En cas de symptômes grippaux, contacter son médecin traitant.**

Les mesures de protection contre la grippe A (H1N1)

Dans un lieu touché par le **nouveau virus A/H1N1**, il faut absolument.

• **Adopter les mesures d'hygiène** recommandées (règles élémentaires d'hygiène).

• Porter un **masque chirurgical** lors des contacts avec des personnes malades et dans les lieux publics si la situation l'exige. Il existe également des **masques de protection respiratoire FFP2** qui sont réservés aux professionnels de santé et aux professionnels exposés à des contacts fréquents avec le public (postes d'accueil…).

• **Éviter** les contacts rapprochés et les lieux très fréquentés.

Contre la **grippe A/H1N1**, des **médicaments antiviraux** sont actuellement efficaces sur prescription médicale. Par ailleurs, **un vaccin** devrait être **disponible dès l'automne** et une large campagne de vaccination devrait être organisée par le Ministère de la santé •

Plus d'informations sur le site officiel du Ministère de la santé :
www.pandemie-grippale.gouv.fr

État civil

Mai 2009

Décès
Arlette RIVIER 80 ans (T).

Juin 2009

Naissances
Benjamin AMBERT, Hava AMSILI, Adam AOUDIA, Yaël APFEL, Antoine BARTHELEMY, Aya BEN HAMOUDA, Alisson BIENVENU-LAGRENE, Jade BLANCHARD-MOUANDA, Sacha BOUTINON, Marcus CHANTEGRELET, Evan CLAYTON-TRIOLO, Maëlle CUSSEY, Sandra DISSEM, Juliette FYOT, Vilma GAMBIN, Aïni HAQUE, Salomé HASSID, Stella HERMAN-CANDELA, Théophile JACQ, Eléa KALFA, Sujeenth KANIKKANTHAN CROOS, Quentin LE MILLOUR-WOIRHAYE, Eyoza LECONTE, Younes LIOT-BOUTERBIAT, Pierre MALAPRADE, Anne-Lise MITRANO, Djouoeria MOINDJIE, Elly OUAZANE, Bruna PATARRA SERGIO, Guillaume PIERNIK, Marthe PISANTÉ Elie POKOU, Mathis PORTEBOIS, Morgane RAPICAULT, Louise ROLLAND, Noah SCHALLER-JOLY, Inès SEMMAR, Alice SUIVENG, Noha TIEHI, Garance THIBORD, Laxsha YOGENDIRAN, Adam ZAAGUG, Ben ZEITOUN, Milo ZILIANI, Nicole ZIMA.

Mariages
Sandrine PEREIRA et Arnaud GUIMOND, Audrey LOUREIRO et Daniel MARQUES, Fanny BARDUCA et François VIVIER, Sophie BLANC et Julien TSIN, Michela NG WING HONG et Michel JEUNOT, Éloïse LLINARES et Olivier LANGLOIS, Emmanuelle POMMIER et Frédérick PIERRONT, Djamila HATTAB et Abdelnor RACHDI, Sandrine HAMON et Didier BARTHÉLEMY, Angélique GAUDION et Christian BATHELIER, Mofida YARA et Hocine BOUZOUIK, Jessica CHEMOUL et Yoël ZEBOULON, Stéphanie SERROR et John-Alexander FREDJ, Céline FAITICHE et Nasser ABSI, Maguy GOURMELON et Renaud BONAN, Hinda BOURHOUFALA et Ahmed CHAJRA, Justine PORTIER et Marc TOURNIER, Minh Tam NGO et Manuel VELASCO.

Décès
Adolphe AVELINE 86 ans (T), Monique BAUDOIN épouse HEMERY 58 ans (T), Simone CHAPUIS veuve ROY 91 ans, Georges CHARTIER 88 ans, Andrée CHARVET épouse MAITRE 87 ans (T), Onnik KIRISYAN épouse SANOSYAN 94 ans, Michèle LEGROS épouse ORSELLI 66 ans, Jeannine MONMESSIN veuve GARDIENNET 76 ans (T), Jean-Denis NÉANT 66 ans (T), Jean PINON 85 ans, Aldo RIZZI 88 ans, Piero VECCHIONI 68 ans (T).

Juin 2009

Naissances
Maëlys ACKER, Gabriel BALMAIN, Juliette BELVICQUA-SION, Enzo BERNARD, Zoé BIFFAUD, Capucine BONNET, Léo BRIGATTI, Aurélia CALAIA, Chloé CHERFIX, Arielle COLAS, Maïlys DAHAN, Nina DECORE, Jade DIANO, Alexandre DUBUSSET, Mathis ETHORÉ, Clélie ICHÉ, Milo KASPARIAN, Emma LIÉDOT, Daphnée MAIREY, Ambroise MARPILLAT, Zaïa MASSAMBA, Andréa NEGRU-DAMIJAN, Eden NGONDO, Mitchell OCAMPO-FAURÉ, Hugo PERRIS-DELMAS, Mathilde RÉBILLON, Sébastien RENOUX, Côme et Romain RINGUENET, Chloé SAMBOURG, Léticia SID-ALI, Eden ZAKINE.

Mariages
Sabrina PEREZ et Ely LEVENT, Roselyne DI GANGI et Mourad MAHREZ, Catherine CURÉ-BEAUMONT et Patrick SAUSSINE, Madeleine KAUFFMANN et Rémi DENEY, Karine POLVENT et Lionel MABELLE, Laure NGUYEN VAN HAI et Skander MEZGAR, Marie-Jeanne HMITOU et Guillaume THOMAS, Clémentine QUEROY et Antoine RIEM, Caroline LUCHEZ et Jean-Marc PHILIPPART, Cécile GUEDY et Sébastien VALETTE, Claire JARRETIER et Jérôme BLET, Débora DAUMONT et William AUVE, Cécile GAMICHON et Michaël PÉPIN.

Décès
Pierre ALBOU 70 ans, Hélène AUST veuve FROMENTIN 82 ans, Angeline BONNET 90 ans, Marc BRUNET 84 ans (T), Marc CHANTELOT 86 ans, Liliane DOBSON épouse LUCAS 85 ans (T), Claude DUFOUR 75 ans, Mohamed EL BORKAN 44 ans (T), Rosalie FONTAN 98 ans, Robert GUYADER 90 ans (T), André HAMEL 79 ans (T), Jacques LAUGÉ 87 ans (T), Sura LEIZEROVICI veuve LITMAN 88 ans, Yvonne MILICE 91 ans (T), Marinette POINARD 89 ans (T), Germaine RENAUD 81 ans, Henri TURQUAIS 77 ans (T).

Ils nous ont quittés...

Roland Patrzynski,
Conseiller régional d'Île-de-France

Roland Patrzynski, Conseiller régional d'Île-de-France, Conseiller municipal de Limeil-Brévannes, est décédé le 5 juillet à l'âge 63 ans. Ses obsèques ont eu lieu selon ses dernières volontés en l'église Saint-Saturnin le 9 juillet en présence de nombreuses personnalités. Christian Cambon, sénateur-maire de Saint-Maurice et Jacques J.P. Martin lui ont rendu hommage devant près de 800 personnes.
Son parcours en matière d'action politique était connu et respecté pour la constance de ses choix, homme de conviction et de cœur au service des valeurs du gaullisme et de la droite républicaine et sociale. Toujours disponible, à l'écoute de ses collègues et des militants, il a marqué l'histoire du Val-de-Marne. Très impliqué dans les mieux sportifs, particulièrement dans le handball, Roland Patrzynski se dévouait sans limites pour l'association nationale Edmond Michelet-Henri Bailly qu'il présidait et qui aidait des jeunes en difficulté. Sa disparition laisse un vide dans notre département.

Michèle Orselli

Michèle Orselli est décédée le 16 juin à l'âge de 66 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 19 juin en l'église Saint-Saturnin. Très impliquée dans la vie nogentaise il y a quelques années, Michèle Orselli avait dirigé le Pavillon Baltard, elle y avait notamment créé les saisons musicales et fait venir Isaac Stern et Lorin Mazel. À sa famille, la rédaction adresse ses condoléances.

Marcelle Billon

Marcelle Billon s'est éteinte le 6 août dernier dans sa 104ème année. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint Saturnin le 11 août en présence du maire et de deux adjoints. Née à Chaumont, elle épouse James Billon (1905-2003) dont elle a deux enfants. Après avoir longuement séjourné entre Le Perreux et le bassin d'Arcachon, Marcelle et James Billon sont entrés à la Maison des artistes où ils ont fêté, en 2002, leur 75e anniversaire de mariage. Á ses enfants, Micheline Maître-Allain et Jean-René Billon, à ses petits-enfants Virginie et Dominique Billon, Thierry et Olivier Maître-Allain, directeur du musée de Nogent, et à leur famille, la rédaction adresse ses condoléances •